



Programme
pour la Gestion
des Transformations Sociales

Rapport final de l'atelier international du Programme MOST

sur

**« la mesure des politiques publiques
sociales inclusives et leur impact »**

25-26 mars 2013

Paris

Table des matières

Page

| | | |
|-------------|---|-----------|
| I. | RECOMMANDATIONS..... | 1 |
| II. | ANTÉCÉDENTS | 4 |
| | (a) Contexte..... | 4 |
| | (b) Objectifs et résultats escomptés..... | 5 |
| III. | ORGANISATION..... | 7 |
| | (a) Déroulement et participants | 7 |
| | (b) Documentation | 8 |
| IV. | COMPTE RENDU DES SESSIONS | 9 |
| | (a) Session 1 : Mesurer l'inclusion sociale | 9 |
| | 1. <i>Allocution de bienvenue et observations liminaires : Pilar Alvarez-Laso, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, UNESCO.....</i> | 9 |
| | 2. <i>Présentation : Mesurer l'inclusion sociale, Christopher Sabatini, Directeur principal des politiques à la Société des Amériques et au Conseil des Amériques (AS/COA).....</i> | 10 |
| | 3. <i>Présentation : Les indicateurs de l'inclusion sociale dans l'UE, Anne-Catherine Guio, chercheuse en chef au CEPS/INSTEAD</i> | 10 |
| | 4. <i>Présentation : Inclusion sociale : le lien avec les indices BTI et SGI, Sabine Donner, coordonnatrice, Indice de transformation Bertelsmann.....</i> | 12 |
| | 5. <i>Présentation : Mesurer le niveau d'inclusion, Romina Boarini, économiste principale, Chef de la Section de la mesure du bien-être et du progrès, Direction des statistiques, OCDE.....</i> | 13 |
| | 6. <i>Débat « L'aspect multidimensionnel de l'inclusion »</i> | 14 |
| | - <i>World Values Survey : Bi Puranen, Secrétaire générale de la World Values Survey</i> | 14 |
| | - <i>Utilisation des statistiques de l'inclusion sociale à la Banque africaine de développement : Grégoire Mboya De Loubassou, BAD.....</i> | 15 |
| | - <i>Discussions</i> | 16 |
| | (b) Session 2 : Évaluation et impact des politiques inclusives | 17 |
| | 1. <i>Discours d'ouverture du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : Daniela Bas, Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social, DAES.....</i> | 17 |
| | 2. <i>Présentation : Évaluation des politiques inclusives au niveau européen, Eduardo Barredo Capelot, Directeur des statistiques sociales et de la société de l'information, Eurostat.....</i> | 18 |

(ii)

| | | |
|------------|---|-----------|
| 3. | <i>Présentation : Évaluation de l'impact social, Hugh Waddington, chargé d'évaluation principal, 3ie.....</i> | 19 |
| 4. | <i>Présentation : La méthodologie d'évaluation des politiques publiques au sein de la Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse, SHS, UNESCO, Rosalia Cortes, chercheuse au CONICET et à la FLACSO</i> | 21 |
| 5. | <i>Débat : Quels sont les outils d'évaluation appropriés de l'efficacité des politiques inclusives ?</i> | 22 |
| - | <i>Mettre au point une analyse ex ante efficace de l'impact social. Peter Lelie, conseiller, Ministère des affaires sociales de Belgique.....</i> | 22 |
| - | <i>Mesurer l'exclusion sociale au niveau local : une science imparfaite. Antonella Noya, analyste principal des politiques, programme LEED, OCDE.....</i> | 23 |
| - | <i>Discussions</i> | 25 |
| (c) | Session 3 : Les liens entre la recherche et l'élaboration des politiques..... | 26 |
| 1. | <i>Présentation : La recherche sur l'inclusion sociale à l'ASACR, Ibrahim Zuhuree, responsable de la Division des affaires sociales et du Bureau du Secrétaire général, ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale).....</i> | 26 |
| 2. | <i>Présentation : La recherche sur l'inclusion sociale en Afrique, Rose Aderolili, Chef du département du développement social et humain, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).....</i> | 27 |
| 3. | <i>Présentation : Les recherches du 7e programme-cadre de l'UE sur l'inclusion sociale, Dagmar Kutsar, professeur de politique sociale à l'Institut de sociologie et de politique sociale, Université de Tartu, Estonie.....</i> | 29 |
| 4. | <i>Présentation : Premiers résultats du rapport phare sur l'inclusion sociale, Maitreyi Das, spécialiste en chef du développement social et chef d'équipe pour l'inclusion sociale, Banque mondiale.....</i> | 30 |
| 5. | <i>Débat : Comment mieux exploiter le potentiel de recherche,</i> | 31 |
| - | <i>Ana Sojo, chargée des affaires sociales, CEPALC.....</i> | 31 |
| - | <i>Martin Schaaper, Chef des unités Science, technologie et innovation (STI) et Communication, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal....</i> | 32 |
| - | <i>Discussions</i> | 33 |
| 6. | <i>Remarques de conclusion : Ângela Melo, Directrice, Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse, SHS, UNESCO</i> | 35 |
| | ANNEXE I : PROGRAMME DE L'ATELIER | 37 |
| | ANNEXE II : LISTE DES PARTICIPANTS | 42 |
| | ANNEXE III..... | 45 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 47 |

I. RECOMMANDATIONS

Recommandations générales

- Il faut associer des éléments qualitatifs aux méthodes quantitatives afin d'améliorer la compréhension des mécanismes sous-jacents et l'interprétation des données, et donc recourir également à des perceptions basées sur le vécu pour analyser les informations statistiques et les données quantitatives.
- Parce que le progrès économique n'est pas le seul facteur à influencer sur les conditions sociales, il convient d'adopter une approche participative dans les principales étapes du processus d'élaboration des politiques (conception, mise en œuvre, suivi et évaluation) en impliquant les différentes parties prenantes, comme les personnes exclues elles-mêmes. La participation de la société civile est également importante pour garantir la transparence et la responsabilité, ainsi que pour diffuser et acquérir des connaissances dans le domaine de l'inclusion sociale. Il faut en outre associer l'autonomisation et la participation aux politiques de solidarité, de bien-être et d'assistance publique.
- Les mécanismes intergouvernementaux doivent aider et soutenir les États membres en collectant et analysant des données, en réalisant régulièrement des études et en produisant des rapports. Ceci contribuerait à améliorer la compréhension de la problématique complexe de l'inclusion sociale et de sa multidimensionnalité, à étudier son évolution et à diffuser des informations sur les expériences et meilleures pratiques pertinentes.
- Les principes universels des droits de l'homme et de la dignité humaine doivent être pris en compte, bien qu'il soit nécessaire d'adapter les stratégies et les perspectives selon que l'on s'intéresse à l'échelon régional, national ou local. Il faut appliquer des définitions et des objectifs communs tout en adaptant l'utilisation au contexte, car il est en effet souhaitable de répondre aux besoins et objectifs spécifiques de certaines populations en recourant à une approche qui convienne à leur situation.

Mesure

- Les indicateurs d'inclusion sociale ne doivent pas être axés exclusivement sur la croissance économique, mais concerner également les dépenses sociales, l'accès aux services, les cadres juridiques, la bonne gouvernance et la responsabilité des institutions. Compte tenu du caractère multidimensionnel de l'inclusion sociale, il est nécessaire, pour la mesurer, de couvrir différents domaines tels que la réduction de la pauvreté, la privation matérielle, l'accès aux services sociaux (éducation, santé, assainissement, etc.), l'accès à l'emploi et à un travail décent, la protection sociale, la possibilité de participer aux processus de prise de décisions (qui ont des répercussions sur la vie), le logement, l'accès à un environnement convenable, l'autonomisation des individus – notamment les plus vulnérables –, l'égalité entre les sexes et les identités culturelles, et éventuellement de ventiler ces indicateurs par sexe, âge, handicap, etc. Il convient d'inclure les résultats obtenus dans les indicateurs d'inclusion sociale pour aller plus loin que les moyennes et les données constantes et rendre compte des réalités vécues par certaines populations, en contribuant ainsi à l'interprétation de ces données et à la compréhension des mécanismes sous-jacents.
- La mesure de l'inclusion sociale présente une grande utilité, aux niveaux national et infranational, car elle permet aux pays d'évaluer leurs résultats, les progrès accomplis et l'impact de leurs politiques. Il est également nécessaire de disposer d'indicateurs d'inclusion sociale à l'échelon mondial pour que les pays puissent réaliser des analyses

comparatives internationales sur l'impact des politiques inclusives, et ensuite partager les meilleures pratiques et mettre en œuvre de nouvelles activités.

- Pour obtenir des données objectives, on peut consulter plusieurs spécialistes ayant une expertise locale à internationale, qui définiront d'un commun accord des données présentant un degré de comparabilité suffisant entre pays et dans le temps.
- Les populations ciblées doivent être consultées lors de l'établissement des indicateurs d'inclusion sociale afin d'élaborer un cadre d'analyse plus clair et pratique.

Évaluation des politiques inclusives

- Pour évaluer les politiques inclusives, il faut disposer aux niveaux local, national et régional de données valables fondées sur des éléments concrets, qui permettent de suivre et comparer à l'échelle internationale les progrès accomplis dans le domaine de l'inclusion sociale.
- Le niveau d'inclusion des politiques publiques doit être évalué à la fois *ex ante* et *ex post*, en mesurant les effets possibles et les conséquences réelles.
- Il est essentiel d'avoir une vision commune des facteurs mesurés dans le cadre de l'« impact social ». Les bonnes méthodes d'évaluation des projets et des politiques doivent tenir compte de leur impact sur des domaines importants pour la vie des individus sur le plan social, économique et environnemental. On peut facilement déterminer cet impact en comparant les conséquences de la mise en œuvre des projets ou des politiques pour les participants avec leurs effets sur des personnes comparables n'y ayant pas pris part.
- Il est nécessaire de consulter toutes les parties prenantes lors de l'évaluation des politiques publiques afin de mesurer l'impact qu'elles ont sur leur vie et d'inclure leurs besoins et leurs préoccupations dans les processus d'élaboration des politiques. Il faut également veiller à la transparence et à la diversité des approches. Par ailleurs, les capacités locales et le moment choisi constituent des éléments essentiels dans le processus d'évaluation. Les méthodes adoptées en fonction des besoins spécifiques des populations doivent permettre à ces dernières de participer pleinement à l'évaluation des pratiques inclusives.

Lien entre recherche et élaboration des politiques

- Il faut unir les efforts de la recherche sur les politiques et de la pratique pour renforcer l'usage d'un langage commun et introduire des arguments étayés qui permettent d'inscrire les réalités sociales dans les programmes politiques, afin d'atteindre un équilibre entre cadres politiques et action sociale. Une plate-forme en ligne favorisant un dialogue permanent et des réactions immédiates serait un moyen de créer un lien entre chercheurs et décideurs.
- Il est important de tenir compte des connaissances, valeurs et concepts pertinents au niveau local pour faire participer l'ensemble des acteurs. D'autre part, la collecte de données doit être associée à des moyens d'expression novateurs faisant appel à un langage clair et facile à utiliser. Ces mesures renforceront la capacité à créer un lien entre toutes les parties prenantes (experts, décideurs, société civile) et à développer davantage cette relation triangulaire.
- La société civile doit jouer un rôle important dans l'élaboration des politiques relatives à l'inclusion sociale, car elle exerce une grande influence sur l'opinion publique et peut

mettre en évidence les réalités du terrain, et permettre ainsi de ne pas obtenir de résultats contradictoires.

- Les propositions des chercheurs doivent respecter les critères du moment choisi, de la précision et de la clarté, et les décideurs doivent s'ouvrir à de nouvelles idées. En outre, l'intensification du travail de conceptualisation et de l'utilisation des données empiriques disponibles ferait avancer la problématique de l'inclusion sociale en permettant de mener des recherches et des politiques utiles.
- La recherche au niveau micro doit conduire à la définition de politiques au niveau macro. De plus, il faut que les États envisagent de mettre en place des synergies, des collaborations et des partenariats régionaux amenant progressivement à l'élaboration d'une stratégie régionale complémentaire pour le changement, qui appuierait le plaidoyer en faveur de l'inclusion sociale.
- D'autres acteurs tels que les médias ou les ONG sont extrêmement utiles pour créer des liens entre chercheurs et décideurs, car ils traduisent les résultats des recherches en messages politiques.
- Il faut renforcer la recherche sur la recherche en matière d'inclusion sociale pour comprendre l'évolution des modèles, les problèmes à l'étude et leur impact sur la prise de décision.

II. ANTÉCÉDENTS

(a) Contexte

L'engagement de l'UNESCO de contribuer à bâtir des sociétés inclusives est au cœur de ses préoccupations et activités. L'amélioration du bien-être de la population mondiale et, en particulier, des groupes les plus défavorisés est un objectif majeur des programmes de l'Organisation dans les domaines de l'éducation, des sciences exactes et naturelles, des sciences sociales et humaines, de la culture et de la communication et l'information. L'UNESCO souhaite parvenir à une cohérence politique aux niveaux mondial, régional, national et local en aidant les États membres à définir des politiques inclusives en faveur d'une jouissance égale des droits de l'homme, en mettant l'accent sur ceux qui relèvent des domaines de compétence de l'Organisation.

La communauté internationale s'est engagée de longue date à bâtir des sociétés inclusives, et cet objectif est un élément majeur de la quête d'un nouvel humanisme. La Déclaration de Copenhague et son Programme d'action, qui constituent les principaux résultats du Sommet mondial pour le développement social de 1995, contiennent un engagement spécifique à faire avancer l'intégration sociale en favorisant des sociétés inclusives. Ce type de société est défini comme une « société pour tous, où chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer ». Elle repose sur les valeurs fondamentales d'équité, d'égalité, de justice sociale, de droits de l'homme et de libertés, ainsi que sur les principes de tolérance et d'ouverture à la diversité. Elle est en outre dotée de mécanismes permettant à tous ses citoyens de participer aux processus de prise de décisions qui concernent leurs propres vies et, *in fine*, de façonner leur avenir commun¹. Il a été affirmé lors de ce Sommet que l'inclusion sociale et l'intégration faisaient partie des principaux objectifs du développement social.

Depuis, l'inclusion sociale a été abordée de deux manières différentes. D'une part, des stratégies publiques majeures visant à bâtir des sociétés plus efficaces ont été mises en œuvre aux niveaux national, régional et local, par exemple le programme social dans l'Union européenne, les programmes de lutte contre la pauvreté au Royaume-Uni, en France et en Australie, les politiques redistributives au Mexique et au Brésil et les stratégies urbaines en Afrique du Sud. D'autre part, plusieurs pays ont mis en place des institutions et des programmes² en vue d'améliorer les méthodes et les pratiques d'évaluation et de favoriser le dialogue entre les secteurs de la société sur la manière dont les pays peuvent faire avancer l'inclusion sociale.

L'examen des initiatives existantes conduit cependant à la conclusion que des désaccords persistent sur la conception de l'inclusion sociale, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de l'élaboration des politiques. L'exclusion sociale étant un concept englobant et multidisciplinaire³, aucun consensus suffisamment large n'a pu émerger, ni sur des cadres

¹ Nations Unies (1995), Rapport du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague (chapitre I, résolution 1, annexe II, paragraphe 66), disponible à l'adresse <http://www.un.org/esa/socdev/wssd/text-version/agreements/index.html> [dernière visite le 30 août 2012].

² Par exemple l'Association américaine de l'évaluation, la Société française de l'évaluation, la Société de l'évaluation du Royaume-Uni et la Société espagnole d'évaluation des politiques publiques.

³ Le terme « exclusion sociale », en tant que concept des sciences sociales, est apparu dans son sens moderne dans l'ouvrage *Les exclus : un français sur dix* (Lenoir, René, Éditions du Seuil, Paris, 1974). Initialement inventée pour désigner des groupes de population exclus des services publics fournis par l'État-providence, cette notion s'est élargie à différentes interprétations et conceptions, ayant été appliquée par les chercheurs à divers contextes. Le concept d'inclusion sociale a été analysé du point de vue de la lutte sociale (école marxiste) et de la dynamique du pouvoir (approche élitiste de Weber). Elle a aussi été considérée comme un état en raison de son lien avec la pauvreté (définie comme la non-satisfaction de besoins essentiels tels que la nourriture, l'eau, les équipements sanitaires, les vêtements, le logement, la santé, l'éducation et l'information) ou comme un processus, en l'abordant sous l'angle des droits de l'homme (égalité, dignité, citoyenneté et droits).

d'analyse ni sur des méthodologies ou des directions de recherche qui auraient pu fournir un socle commun auquel puisse se référer la communauté des chercheurs en sciences sociales, notamment dans les liens qu'ils établissent avec les décideurs. Dans la pratique, l'inclusion sociale dépend de paramètres historiques, sociaux, culturels, économiques, politiques et institutionnels qui diffèrent d'un pays à l'autre, en conséquence de quoi chaque région pose ses propres défis. De ce fait, l'approche choisie pour favoriser l'inclusion, la définition des groupes de population ciblés par les politiques publiques et les facteurs pris en compte pour évaluer les progrès sont différents selon le contexte.

Il y a cependant des raisons de croire qu'il est possible de définir un cadre global permettant d'évaluer le niveau d'inclusion sociale des politiques publiques à l'échelle internationale, cadre qui pourrait ensuite être adapté aux besoins spécifiques des pays. Il est donc primordial que la communauté scientifique, en collaboration avec les évaluateurs, mène une réflexion approfondie sur l'inclusion sociale pour mettre cette idée en pratique, en se basant sur les réussites et les leçons tirées d'expériences passées.

Il est particulièrement important de mener cette tâche à bien, car les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs communs internationaux n'ont pas répondu aux attentes des populations. Des formes de discrimination dans l'accès à des services essentiels pour mener une vie digne restent une réalité quotidienne dans beaucoup de sociétés, partout dans le monde. En parallèle, l'impact cumulé de la mondialisation, des crises économiques et financières et d'autres défis sociaux exacerbe les inégalités, notamment celles qui sont liées au sexe, à l'extrême pauvreté, à l'exclusion et au déni des droits fondamentaux de l'homme. De récents événements tels que les mouvements sociaux du Printemps arabe, des « Indignados », d'« Occupy Wall Street » et de « Yo soy 132 » ou encore les émeutes de Londres, sont les manifestations d'une demande de transformation sociale profonde. Ces changements doivent favoriser les valeurs universelles de paix, de dignité humaine et de non-violence et remédier aux inégalités et au manque de responsabilité liés au déséquilibre des relations de pouvoir et à l'ignorance qui prévalent dans les sociétés.

Les discussions internationales actuelles, telles que celles qui se déroulent dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) et du processus en cours de définition de l'agenda international pour le développement post-2015, soulignent le besoin pressant d'inclusion et d'équité. Le récent rapport du Secrétaire général des Nations Unies, basé sur les principaux succès et défis de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), appelle à ce que le développement social inclusif et le développement économique inclusif deviennent deux des quatre dimensions clés de l'agenda international post-2015⁴. Cette orientation est également énoncée dans le Rapport de 2012 du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la viabilité mondiale⁵. Par conséquent, des méthodes et des solutions novatrices doivent être définies pour aider les États membres à tenir leurs engagements et à répondre aux attentes des populations.

(b) Objectifs et résultats escomptés

Cet atelier international UNESCO a été organisé pour répondre aux défis qui se posent actuellement dans l'évaluation du niveau d'inclusion sociale des politiques publiques. Il avait pour objet d'examiner les initiatives pratiques liées à l'inclusion sociale, notamment les méthodes et instruments d'évaluation existants, et devait constituer une étape importante dans la prise en compte de l'inclusion dans les politiques publiques.

Dans le rapport de la réunion du Groupe d'experts du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies intitulé *Practical Strategies to Promote Social Integration:*

⁴ Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 (2011), Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous, rapport au Secrétaire général.

⁵ Groupe de haut niveau sur la viabilité mondiale du Secrétaire général des Nations Unies (2012), Pour l'avenir des hommes et de la planète : choisir la résilience.

Lessons Learned from Existing Policies and Practices, l'opinion prédominante exprimée par les spécialistes souligne que les politiques ne prennent pas en compte l'inclusion sociale dans toutes ses dimensions – politique, économique, sociale et culturelle – et que l'inclusion sociale doit constituer un objectif global dans tous les principaux domaines politiques⁶.

Cet atelier a été conçu pour aboutir à une approche de l'inclusion sociale active et fondée sur des éléments concrets, qui tiendrait compte du contexte, des tendances et des lacunes identifiées dans l'évaluation scientifique en termes de méthodologie et de mise en pratique, ainsi que des obstacles systémiques résultant des cadres juridiques et politiques. Il devait également permettre d'identifier des possibilités de partenariat entre la communauté scientifique et les entités participant à l'évaluation.

L'UNESCO cherchait à enrichir l'approche de problèmes mondiaux grâce à une importante contribution de la communauté des chercheurs en sciences sociales et humaines, et à aider les États membres à élaborer des politiques publiques novatrices, globales et adaptées aux contextes particuliers. Le but de cet événement était notamment d'élargir le débat, dans le contexte de la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD 1), en passant d'une conception dans laquelle la pauvreté est considérée comme un état (pauvreté = revenu faible) à une conception plus dynamique de la pauvreté, qui serait vue comme un processus (pauvreté = privation de capacités) et une réalité à plusieurs dimensions.

L'atelier a également permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour aborder les problèmes sociaux liés à la migration, à la jeunesse, aux populations autochtones et aux personnes handicapées, ainsi qu'à leurs liens avec les deux priorités globales de l'UNESCO, l'Afrique et l'égalité entre les sexes.

⁶ DAES (2009), *Report for the Expert Group Meeting on Practical Strategies to Promote Social Integration: Lessons Learned from Existing Policies and Practices*, disponible à l'adresse <http://www.un.org/esa/socdev/egms/docs/2009/Ghana/ghanareport.pdf>.

III. ORGANISATION

(a) Déroulement et participants

L'atelier international sur la mesure et l'évaluation du niveau d'inclusion des politiques publiques s'est déroulé sur une journée et demie et était composé de trois sessions, la première étant consacrée à la mesure de l'inclusion sociale, la deuxième à l'évaluation des politiques publiques et la troisième au lien entre recherche en sciences sociales et élaboration des politiques. Ces trois sessions étaient organisées de la même manière : trois ou quatre présentations principales sur le thème concerné suivies d'un débat où toutes les parties prenantes étaient représentées.

Session 1. Mesurer l'inclusion sociale

Lors de cette session articulée autour du caractère multidimensionnel des indices d'inclusion sociale, plusieurs indicateurs ont été présentés, notamment l'éducation, le logement, la privation matérielle, la santé, etc.

La session a commencé par quatre présentations consacrées aux indices et aux bases de données. En ce qui concerne les indices, plusieurs exemples ont été fournis : l'indice d'inclusion sociale mis au point par la Société des Amériques/le Conseil des Amériques et appliqué à 11 pays d'Amérique latine, deux indices de la Fondation Bertelsmann (l'indice de transformation Bertelsmann ou BTI et les indicateurs de gouvernance durable ou SGI) offrant une couverture géographique plus large et une vue d'ensemble des travaux de l'OCDE dans le domaine de l'inclusion sociale (en particulier dans le cadre du *Panorama de la société* et de l'*Initiative du vivre mieux*). Quant aux bases de données, le centre de recherche CEPS/INSTEAD a présenté la méthode utilisée dans l'Union européenne pour produire des données d'inclusion sociale à partir de statistiques relatives à la privation dans plusieurs domaines.

Le débat a ensuite été ouvert, avec une première intervention concernant les conclusions de la World Values Survey (enquête mondiale sur les valeurs), pendant laquelle le point de vue africain a été représenté par le biais du volet statistique de la Banque africaine de développement. Les discussions qui ont suivi portaient sur deux questions fondamentales : quelles populations les politiques inclusives doivent-elles cibler et quels sont les indicateurs d'inclusion sociale les plus significatifs.

Session 2. Évaluation et impact des politiques inclusives

Suite à l'examen des indicateurs et bases de données d'inclusion sociale possibles, la deuxième session a abordé l'évaluation et l'impact des politiques inclusives. Un message enregistré par Mme Daniela Bas sur l'importance et la pertinence de l'atelier dans le contexte de la Conférence Rio + 20 et de la préparation de l'agenda pour le développement post-2015 a été diffusé et suivi de trois présentations.

Il existe un lien étroit entre le suivi des politiques résultant de l'évolution des données relatives à l'inclusion sociale et l'évaluation des résultats des politiques inclusives. De ce fait, la première présentation était centrée sur le suivi de l'évaluation des politiques inclusives au niveau européen, réalisé par Eurostat en vue de l'objectif d'Europe 2020 lié à l'inclusion sociale. Le terme « évaluation de l'impact » peut recouvrir deux types de méthodes, le premier étant axé sur les projets et objectifs, principalement dans les pays en développement (mais également applicable ailleurs) et le second sur les politiques. Le premier type de méthode a été présenté par un représentant de 3ie (International Initiative for Impact Evaluation), qui a décrit plusieurs procédés utilisés pour évaluer les programmes. Le deuxième type a été illustré par la présentation d'une méthode d'évaluation des politiques publiques élaborée par l'UNESCO, qui est actuellement mise à l'essai sous la direction d'une équipe du Secteur des sciences sociales et humaines, en collaboration avec les bureaux hors Siège.

Comme dans la première session, le débat a été introduit par deux interventions, l'une axée sur l'évaluation de la politique sociale publique belge et l'autre sur l'importance de la dimension locale, telle qu'elle est exposée dans le programme OCDE-LEED. Les principales questions du débat portaient sur le type de données nécessaires pour évaluer les politiques inclusives et sur le rôle que devaient jouer les parties prenantes dans les études d'évaluation et d'impact.

Session 3. Le lien entre la recherche et l'élaboration des politiques

Lors de la dernière session, les participants se sont intéressés à la manière dont le processus de prise de décisions pourrait mieux prendre en compte les résultats obtenus par la recherche en sciences sociales dans le domaine de l'inclusion sociale. Le lien entre recherche et élaboration des politiques est une réponse aux questions liées à la complexité des indicateurs et à la base conceptuelle des évaluations et de leur contexte. Tous les participants ont convenu de la nécessité de renforcer les liens entre décideurs et chercheurs.

La session a commencé avec trois présentations sur les travaux accomplis au niveau régional en matière d'inclusion sociale en Asie du Sud (représentant de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale - SAARC), en Afrique (Commission économique pour l'Afrique - CEA) et dans l'Union européenne (en mettant particulièrement l'accent sur les projets axés sur les jeunes du septième Programme-cadre - 7^e PC). La dernière présentation était consacrée à un projet phare en faveur de l'inclusion sociale proposé par le département du développement social de la Banque mondiale, ce qui a permis d'élargir le cadre de la discussion, en insistant notamment sur le caractère multidimensionnel de l'exclusion.

Le débat a ensuite été introduit par une intervention sur l'approche de l'inclusion sociale de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et par une présentation des activités de l'Institut de statistique de l'UNESCO liées au thème de l'atelier. Plusieurs sujets ont été abordés au cours des discussions : comment les chercheurs s'informent-ils sur les sites de mise en œuvre des politiques d'inclusion sociale sur lesquels ils pourraient travailler, pourquoi les décideurs n'utilisent-ils pas davantage le travail des chercheurs et comment les chercheurs pourraient-ils mieux travailler en réseau.

Participants

Plus de 65 experts, chercheurs et praticiens d'universités, d'instituts de recherche, de fondations, d'ONG (ATD Quart Monde, Croix-Rouge, Fondation Abbé Pierre, Réseau européen anti-pauvreté) et du secteur privé ont participé à cette rencontre, dans le respect de la parité entre les sexes et de l'équilibre géographique (Afrique, Amérique du Nord et Europe, Amérique latine et Caraïbes et Asie). Leurs domaines de compétence étaient les suivants : indicateurs sociaux, protection sociale, inclusion sociale, politiques publiques, participation, intégration des migrants et dialogue.

Ont également participé à l'atelier des représentants des organisations internationales et régionales suivantes : UNESCO, ONU-Habitat, Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, Organisation internationale du Travail, Observatoire ACP sur les migrations, Université des Nations Unies, Banque mondiale, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique pour l'Afrique, Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale et Commission européenne (Direction générale de la recherche et de l'innovation, Eurostat).

(b) Documentation

La documentation de l'atelier comprenait des documents sur les méthodes et indicateurs existants en matière de mesure de l'inclusion sociale et d'évaluation du niveau d'inclusion des politiques publiques, ainsi que des études de cas sur le lien entre recherche et élaboration des politiques. Ces documents ont été mis à disposition sur le site Web avant la tenue de l'atelier (voir l'annexe III pour consulter la liste des documents de référence).

IV. COMPTE RENDU DES SESSIONS

(a) Session 1 : Mesurer l'inclusion sociale

1. *Allocution de bienvenue et observations liminaires : Pilar Alvarez-Laso, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, UNESCO*

Pilar Alvarez-Laso a commencé son allocution de bienvenue en remerciant l'ensemble des participants à l'atelier et en insistant sur la solidarité et la collégialité entre experts. Elle a indiqué que l'atelier était organisé dans le cadre du Programme Gestion des transformations sociales (MOST) de l'UNESCO, qui est à la fois un programme intergouvernemental et scientifique. Elle a également réaffirmé l'engagement de l'Organisation en faveur de l'édification de sociétés inclusives et de la promotion du bien-être des sociétés. L'UNESCO est en outre chargée d'aider les États membres à concevoir des politiques inclusives et des cadres réglementaires favorisant une jouissance égale des droits de l'homme.

Mme Alvarez-Laso a affirmé que les mécanismes du Programme MOST – ainsi que de son Conseil intergouvernemental (CIG-MOST) et du Conseil consultatif scientifique – sont des moteurs uniques pour faire avancer une initiative globale de renforcement des capacités en matière d'inclusion sociale, car ce programme est dédié à l'établissement de liens efficaces entre les connaissances en sciences sociales, les politiques publiques et la mise en œuvre. Au titre du Programme MOST, le Secteur des sciences sociales et humaines a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles et humaines aux niveaux régional et national en vue d'évaluer, comparer et réformer les politiques et les cadres réglementaires nationaux et d'améliorer leur niveau d'inclusion sociale et leur durabilité. Pour atteindre cet objectif, l'UNESCO agit à trois niveaux : mobilisation de connaissances afin d'évaluer le niveau d'inclusion des politiques publiques ; réalisation d'une analyse des politiques pour les examens nationaux et identification de bonnes pratiques et de lacunes ; fourniture d'un soutien et de conseils en matière d'élaboration des politiques en vue de concevoir et mettre en œuvre des politiques socialement inclusives.

La Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines a indiqué que l'atelier sur la mesure et l'évaluation des politiques inclusives devait contribuer à l'élaboration d'approches de l'inclusion sociale actives et fondées sur des éléments concrets, qui tiendraient compte du contexte ainsi que des tendances et des lacunes identifiées dans l'évaluation scientifique en termes de méthodologie et de mise en pratique. Il devait également permettre de mettre en évidence des possibilités de partenariats entre la communauté scientifique et les entités participant au processus d'évaluation. L'objet de l'atelier était d'étudier des initiatives pratiques liées à l'inclusion sociale, et notamment de passer en revue les méthodes et les outils et indices d'évaluation existants. Il était en outre essentiel, d'une part, de faire l'inventaire des méthodes à utiliser pour mesurer l'inclusion sociale et des concepts connexes et, d'autre part, de créer un lien durable entre recherche et politiques.

Mme Alvarez-Laso a conclu son discours en affirmant que l'atelier devait promouvoir une approche des problèmes sociaux qui tienne compte des techniques quantitatives et qualitatives les plus récentes en la matière.

Après l'allocution de bienvenue, **Éric Marlier**, animateur de la première session et coordonnateur scientifique du centre de recherche CEPS/INSTEAD, a exposé les objectifs et le déroulement de la session, indiqué dans quel ordre les présentations auraient lieu et présenté les intervenants.

2. *Présentation : Mesurer l'inclusion sociale, Christopher Sabatini, Directeur principal des politiques à la Société des Amériques et au Conseil des Amériques (AS/COA)*

Christopher Sabatini est le Directeur principal des politiques à la Société des Amériques et au Conseil des Amériques (AS/COA), et fondateur et rédacteur en chef de la revue de politique continentale *Americas Quarterly* (AQ). Titulaire d'un doctorat en administration publique de l'Université de Virginie, il est professeur adjoint à l'École de sciences politiques et de relations internationales (SIPA) de l'Université Columbia.

M. Sabatini a été le premier intervenant de la session consacrée à la mesure de l'inclusion sociale. Sa présentation était axée sur les sources et la méthode utilisées pour calculer l'indice d'inclusion sociale, qui sert actuellement à évaluer 11 pays à l'aide de 15 variables. Concernant la nécessité de mesurer l'inclusion sociale, il a fourni plusieurs éléments de réponse, notamment le fait de définir le concept d'inclusion sociale, d'engager un débat sur ses composantes et de donner aux gouvernements la possibilité de réagir sur cette question.

L'indice d'inclusion sociale en question est déterminé par la croissance économique, les dépenses sociales, l'accès (sans distinction de race, d'appartenance ethnique ou de sexe) aux services sociaux et à des emplois formels, le fait de vivre à l'abri de la pauvreté et la démocratie (y compris la participation et la société civile). Les données utilisées pour calculer cet indice sont donc la croissance du PIB, la part du PIB consacrée aux programmes sociaux, les droits politiques et civils, le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire et la participation de la société civile. M. Sabatini a insisté sur la nécessité de disposer de données fiables, et a cité les sources utilisées pour calculer l'indice, qui incluent les informations du FMI sur le PIB pour la période 2001-2012, les enquêtes de la Banque mondiale sur les ménages, les chiffres de la CEPALC, les mesures de la Freedom House concernant les droits civils et politiques et les études du Baromètre des Amériques (LAPOP).

Les résultats de l'indice d'inclusion sociale sont le pourcentage de personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté (réparties par sexe, race et appartenance ethnique), l'autonomisation personnelle (évaluation personnelle sur l'efficacité perçue du fait d'agir sur des problèmes qui touchent un individu), la capacité de réaction des pouvoirs publics, l'accès à un logement convenable et l'accès à un emploi formel.

La dernière partie de la présentation de M. Sabatini portait sur les résultats obtenus en calculant cet indice, qu'il a qualifié de subjectif parce qu'il évalue les pays les uns par rapport aux autres. Au niveau régional, le Chili occupe la première place et le Guatemala la dernière, mais les résultats sont totalement différents si l'on examine les notes variable par variable. En effet, l'Uruguay obtient la meilleure note en matière d'« accès à un emploi formel » et de « capacité de réaction des pouvoirs publics », mais se classe à la dernière place pour la « participation de la société civile ». La notion d'inclusion sociale peut donc être abordée selon des perceptions très différentes, en tenant compte d'éléments divers.

3. *Présentation : Les indicateurs de l'inclusion sociale dans l'UE, Anne-Catherine Guio, chercheuse en chef au CEPS/INSTEAD*

Anne-Catherine Guio fait partie de l'unité des relations internationales du centre de recherche CEPS/INSTEAD et participe au projet « Second Network for the analysis of EU-SILC » (deuxième réseau pour l'analyse des statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie) ou « Net-SILC2 », qui rassemble, au niveau européen, des instituts de statistique nationaux, des universités et des centres de recherche travaillant sur les données UE-SILC. Ses recherches ont joué un rôle important dans la mise au point de la méthode de calcul de l'indicateur de privation matérielle de l'UE, qui constitue désormais l'un des trois éléments de l'objectif d'inclusion sociale d'Europe 2020.

Mme Guio a décrit l'expérience européenne en matière de définition et d'utilisation d'indicateurs établis d'un commun accord dans le domaine de l'inclusion et de la protection sociales. Elle a

souligné l'intérêt de la mesure de l'inclusion sociale dans un cadre international mais également national.

En effet, à l'échelon national, la mesure de l'inclusion sociale constitue un élément important pour les gouvernements, car elle leur permet d'évaluer leur propre position selon certains critères et d'observer l'évolution de leur situation ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Au niveau international, il s'agit de comparer l'ensemble des pays et de tenir compte des différences, des institutions et des politiques nationales.

Elle a souligné qu'au niveau européen, les principes sous-jacents aux indicateurs ont été très importants (c'est-à-dire le cadre méthodologique servant à mettre au point des indicateurs dans un domaine donné) et ont mené à un portefeuille équilibré d'indicateurs robuste statistiquement et multidimensionnel, qui permet d'évaluer de manière synthétique et transparente la situation des différents pays par rapport aux objectifs communs européens établis dans ce domaine.

Ce portefeuille inclut différents types d'indicateurs – des indicateurs européens et nationaux définis d'un commun accord, des informations sur le contexte et des outils de suivi nationaux – qui présentent différents niveaux d'harmonisation, de comparabilité internationale et d'interprétation normative. Ainsi, bien qu'il s'agisse d'une perspective européenne, il n'existe pas d'ensemble d'indicateurs unique pour tous les pays et toutes les utilisations. Ceci constitue une approche intéressante qui pourrait être adoptée au niveau mondial.

Le portefeuille des indicateurs d'inclusion sociale utilisé au niveau européen inclut le taux de risque de pauvreté, le taux de risque de pauvreté persistante, l'écart relatif médian du risque de pauvreté, le taux de chômage de longue durée, la population vivant dans des ménages sans emploi, les jeunes ayant quitté prématurément l'école, l'écart d'emploi entre migrants et non migrants, la privation matérielle, le logement, les besoins non satisfaits de soins de santé déclarés et le bien-être des enfants. Lorsque c'est pertinent, ces indicateurs peuvent être ventilés par âge et par sexe. Il existe également des indicateurs secondaires qui permettent d'appuyer, illustrer et approfondir certains points des indicateurs primaires. En outre, des indicateurs de contexte viennent soutenir et mettre en contexte l'ensemble du portefeuille.

Mme Guio a illustré deux indicateurs, le taux de risque de pauvreté et le taux de privation matérielle. Si le premier est relatif (seuil fixé par les pays), le second mesure la part de la population qui est incapable de couvrir les dépenses liées à au moins trois éléments sur neuf (communs à tous les pays de l'UE), qui sont représentatifs du niveau de vie européen. L'indicateur de privation matérielle est donc non monétaire et fondé sur une approche plus « absolue », qui fait apparaître les différences de niveau de vie au sein de l'Union européenne et vient compléter l'approche de la pauvreté monétaire. Mme Guio a indiqué que cet indicateur de privation matérielle s'appuyait sur les informations limitées actuellement disponibles dans l'étude considérée (statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie), et qu'il serait révisé en 2015.

Concernant la possibilité d'agréger les indicateurs en indicateurs agrégés et composites, Mme Guio a fait une distinction entre deux formes différentes d'agrégation. Le premier type consiste à cumuler les informations sur les individus au niveau des dimensions (emploi, santé, logement, faible revenu, etc.) puis à les agréger sur l'ensemble des dimensions pour obtenir un indicateur composite. L'approche de l'indicateur agrégé consiste quant à elle à agréger les informations sur les dimensions au niveau des individus (par exemple les personnes ou les ménages), puis à les agréger sur l'ensemble de la population. Cette dernière méthode nécessite d'avoir accès aux données collectées au niveau des individus (ou des ménages) pour différentes dimensions grâce à une source commune.

On peut se demander, assez naturellement, s'il serait pertinent d'agréger les indicateurs du portefeuille de l'inclusion sociale en un indicateur composite, mais ce n'est pas le choix qui a été fait jusqu'à présent au niveau européen. Les indices composites « entraînent des difficultés

techniques importantes mais soulèvent également, ce qui est essentiel pour l'objectif qui est le nôtre, des questions politiques. Ces problèmes techniques et politiques s'aggravent lorsque ces indicateurs ont vocation à être utilisés pour effectuer des comparaisons internationales et mesurer des évolutions dans le temps » (Marlier et al., 2007, p. 185).

En conclusion, Mme Guio a souligné les enseignements à tirer, au niveau mondial, de cette coopération internationale entre 27 États membres ayant une situation, une culture, une histoire et des priorités qui leur sont propres.

4. *Présentation : Inclusion sociale : le lien avec les indices BTI et SGI, Sabine Donner, coordonnatrice, Indice de transformation Bertelsmann*

Sabine Donner est chef de projet principale à la Fondation Bertelsmann Stiftung. Elle est responsable du projet « Façonner le changement : stratégies de développement et de transformation » et de l'indice de transformation Bertelsmann (BTI). Titulaire d'une maîtrise en sciences politiques, en littérature allemande et en langue et littérature russes de l'Université de Fribourg, elle fait partie du conseil consultatif sur l'innovation du Ministère allemand de la coopération et du développement économiques.

Les indices calculés par la Fondation Bertelsmann ne sont pas précisément axés sur l'inclusion sociale, mais suivent une approche multidimensionnelle du développement, de la réforme et de la gouvernance, qui comprend des éléments liés à l'inclusion sociale. Concernant l'indice de transformation Bertelsmann, Mme Donner a indiqué qu'il s'agissait d'une évaluation mondiale des économies de marché démocratiques et de la gouvernance dans 128 pays en développement et en transition, tandis que les indicateurs de gouvernance durable évaluent les besoins de réforme et les capacités en matière de gouvernement durable dans 31 pays de l'OCDE. Pour mesurer de manière valable le développement, la réforme et la gouvernance, il faut prendre en compte des facteurs politiques, économiques et sociaux. Le BTI et le SGI sont mis à jour tous les deux ans et combinent des données qualitatives et quantitatives qui, lorsqu'elles sont désagrégées, sont totalement transparentes et accessibles. Mme Donner a également expliqué que les données étaient agrégées en deux indices, l'indice d'état d'avancement et l'indice de gestion, respectivement axés sur les transformations politiques et économiques et sur la gouvernance et la gestion politique de la transformation. Ces indicateurs visent à rendre compte d'une conception très large et globale de la démocratie. Mme Donner a indiqué que ces indices pouvaient contenir une part de subjectivité, mais que les experts travaillaient à la réduire.

Les chercheurs de la Fondation Bertelsmann utilisent un code pour transcrire le contexte sous forme de notes quantitatives. Ainsi, 49 questions sont posées à des spécialistes de chaque pays, qui doivent choisir l'une des quatre réponses proposées. L'échelle de notation est comprise entre 1 (la plus mauvaise note) et 10 (la meilleure note). Le premier spécialiste national rédige un rapport à l'aide de ce code et transcrit le contexte en note. Le spécialiste extérieur au pays examine ensuite ce rapport puis le transmet au coordonnateur régional, lequel possède des connaissances comparatives mais aussi une connaissance approfondie de chaque pays de la région. Le coordonnateur tâche alors de résoudre les désaccords entre les deux auteurs et d'obtenir, au besoin, des renseignements plus détaillés et des compléments d'information. Il fait en sorte d'obtenir une note comparable pour chaque pays de la région, en s'appuyant en premier lieu sur les notes des spécialistes des pays. La dernière étape du processus consiste à réaliser une comparaison au niveau mondial, qui prévoit notamment l'examen et la discussion des notes par le Conseil du BTI, un conseil d'experts renommés, qui approuve ensuite les résultats définitifs. D'après Mme Donner, le fait d'ajouter une évaluation qualitative aux données présente le grand avantage de rendre l'évaluation des résultats plus nuancée et permet de mesurer des évolutions politiques et économiques qui échappent habituellement aux évaluations purement quantitatives.

Mme Donner a également présenté aux participants l'indice de justice sociale, une étude publiée récemment par le projet SGI, qui s'appuie sur les données et résultats quantitatifs et qualitatifs collectés pour calculer l'indice SGI global. Cet indice mesure l'inclusion sociale dans 31 pays de

l'OCDE selon six dimensions cibles : prévention de la pauvreté, pauvreté relative, accès à l'éducation, inclusion dans le marché du travail, cohésion sociale et non-discrimination, santé et justice intergénérationnelle.

5. *Présentation : Mesurer le niveau d'inclusion, Romina Boarini, économiste principale, Chef de la Section de la mesure du bien-être et du progrès, Direction des statistiques, OCDE*

Romina Boarini dirige la Section du suivi du bien-être et du progrès au sein de la Direction des statistiques de l'OCDE. À ce titre, elle est responsable des travaux statistiques sur lesquels s'appuie l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE, y compris votre indice du vivre mieux et le rapport « Comment va la vie ? Mesurer le bien-être ». Elle travaillait auparavant à la Direction de l'emploi et des affaires sociales de l'OCDE, où elle a réalisé une analyse sur le bien-être et la privation. Elle est titulaire d'un doctorat en économie de l'École polytechnique (Paris).

La présentation de Mme Boarini visait à donner un bref aperçu des principaux projets en cours au sein de l'OCDE en matière de mesure du niveau d'inclusion. Les approches utilisées par l'organisation ont connu des évolutions au cours des dernières années. Au début des années 1970, l'OCDE a commencé à compiler des listes d'indicateurs sociaux pour mesurer les préoccupations sociales communes aux pays de l'OCDE. D'autre part, la publication bisannuelle *Panorama de la société* paraît depuis 2000, et l'« initiative du vivre mieux de l'OCDE », un recueil d'indicateurs du bien-être contenant principalement des indicateurs de résultats, a été lancée en 2011. Enfin, un programme horizontal intitulé « Projet sur la croissance inclusive » a été mis en place en 2013 et tend à développer un nouveau modèle pour mesurer et encourager la prospérité et l'inclusion sociale pour tous.

La publication *Panorama de la société* vise principalement à répondre à une demande croissante des décideurs, qui souhaitent en particulier mieux comprendre la manière dont le bien-être social évolue dans l'ensemble des pays de l'OCDE mais aussi dans chaque pays. La méthode utilisée repose sur des données tirées de statistiques officielles et d'enquêtes. Cette publication couvre cinq domaines : le contexte général et quatre grands domaines politiques – l'autonomie, l'équité, la santé et la cohésion sociale. Il y a cinq indicateurs par domaine, donc 25 indicateurs en tout. En outre, toutes les éditions de *Panorama de la société* contiennent un chapitre thématique spécial.

Mme Boarini a souligné que concernant la publication *Panorama de la société*, l'équité et la cohésion sociale étaient les domaines les plus pertinents en matière d'inclusion sociale. L'équité est définie comme la capacité à accéder aux services sociaux mais aussi comme les chances offertes aux individus par la société. Elle est mesurée à l'aide des indicateurs suivants : inégalité des revenus, pauvreté, difficultés de revenus, bas revenus et dépenses sociales. En ce qui concerne la cohésion sociale, il n'existe pas de définition exacte, mais dans la dernière publication, les auteurs ont choisi d'utiliser les cinq indicateurs couramment utilisés dans la littérature relative à la cohésion sociale et au capital social : la confiance, la confiance dans les institutions sociales, le comportement pro et antisocial, la participation électorale et la tolérance.

L'Initiative du vivre mieux est considérée comme un projet phare qui célèbre le 50^e anniversaire de l'OCDE, à l'occasion duquel l'organisation a lancé une nouvelle mission sur le thème « Des politiques meilleures pour une vie meilleure ». L'Initiative englobe des projets empiriques et méthodologiques, tels que l'indicateur du vivre mieux. Le cadre conceptuel de cet indicateur comprend deux parties. La première concerne la manière dont nous définissons et mesurons le bien-être actuel, et inclut à son tour deux grands domaines : la « qualité de vie » et les composantes matérielles du bien-être, qui comptent trois dimensions (revenu et richesse, emploi et salaire et logement). La seconde partie est liée à l'approche du bien-être futur et consiste à identifier les atouts majeurs qui font progresser le bien-être dans le temps. Mme Boarini a relevé que dans ce cadre conceptuel, l'accent était placé sur les personnes et non sur l'économie. Tous les indicateurs qu'il contient et ceux du tableau de bord sont axés sur les résultats. En outre, il est important de noter que ce cadre a été conçu dans l'optique d'aller plus loin que les moyennes, en procédant à des analyses détaillées.

Concernant les résultats du rapport « Comment va la vie 2011 », les chiffres clés indiquent qu'en moyenne, le bien-être s'est amélioré au cours des 15 dernières années, bien que des inégalités apparaissent dans l'ensemble des dimensions du bien-être. Aucun pays ne se démarque clairement par rapport aux autres dans ce domaine.

Mme Boarini a également présenté un nouveau projet horizontal sur le thème « Croissance inclusive », dont l'objectif est de définir un nouveau modèle dans lequel la croissance sera considérée comme un moyen de parvenir à une fin (une vie meilleure) ainsi qu'un cadre politique intégré, pour comprendre l'impact des différentes politiques sur la richesse et sa répartition. L'approche de la « croissance inclusive » de l'OCDE comprend trois volets : la multidimensionnalité, la répartition et la pertinence des politiques.

6. Débat « L'aspect multidimensionnel de l'inclusion »

- *World Values Survey : Bi Puranen, Secrétaire générale de la World Values Survey*

Bi Puranen est Directrice de recherche à l'Institut de prospective de Stockholm (Suède), qui héberge le secrétariat de la World Values Survey. Ses travaux de recherche portent sur la sécurité humaine et sur les valeurs. Elle a également été professeur de prospective et de stratégies de communication, et a enseigné à l'Institut de gestion internationale Théseus de Sophia Antipolis (France).

La World Values Survey a commencé en 1981 et suit plus de 100 pays depuis 30 ans. Mme Puranen a appuyé le point de vue de Mme Boarini, relevant que l'ensemble du processus n'était pas axé sur l'économie, mais sur les personnes et sur leurs perceptions. Elle a présenté une cartographie culturelle mondiale qui prend en compte une culture dans laquelle les individus accordent une importance relativement grande à la liberté individuelle et à l'expression personnelle et ont des orientations politiques militantes. Ce sont ces caractéristiques que la littérature relative à la culture politique définit comme essentielles pour la démocratie. La carte dressée par la World Values Survey révèle un changement : une augmentation de la perception individuelle de l'importance de la démocratie et des droits de l'homme. Même dans un pays comme le Zimbabwe, les personnes commencent à participer au système électoral et à la démocratie, l'intégrité électorale représentant une dimension importante.

L'ONG World Values Survey analyse ces données et mène également des actions locales, en réalisant des enquêtes pour en savoir plus sur les perceptions et les opinions des personnes. Elle encourage par ailleurs l'inclusion sociale par le biais du renforcement des capacités et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur.

Mme Puranen a souligné qu'une évolution apparaissait au niveau mondial concernant la nécessité de prendre ses propres décisions, mais aussi les attitudes à l'égard de questions sensibles comme l'avortement, le divorce ou l'homosexualité. La World Values Survey s'intéresse à l'inclusion, à l'égalité, à l'expression et à l'autonomie pour dresser une carte mondiale des valeurs. Enfin, Mme Puranen a fait une autre observation d'ordre général sur le développement de l'individualisme au sens d'humanisme, de confiance, d'altruisme, de droits des citoyens, d'implication collective, d'activité de mouvements sociaux et d'innovation. À la fin de sa présentation, elle a déclaré que les individus avaient le droit de faire leurs propres choix et de posséder leur propre système de croyances, mais qu'il était encore nécessaire d'établir une base commune, le respect des êtres humains. D'après elle, il est difficile de parler d'inclusion sociale sans aborder la question très complexe de la façon dont les individus se comportent envers les personnes extérieures au groupe et envers les femmes ou les jeunes.

- *Utilisation des statistiques de l'inclusion sociale à la Banque africaine de développement : Grégoire Mboya De Loubassou, BAD*

Grégoire Mboya De Loubassou est administrateur au sein du Département des statistiques du Groupe de la Banque africaine de développement.

Sa présentation était axée sur le système statistique africain, tel que défini par la Banque africaine de développement, lequel revêt trois dimensions respectivement relatives à l'appui aux programmes et projets de développement, à l'impact de ces derniers et à la mesure du développement social. Le principal objectif est de répondre aux besoins de développement à l'aide d'indicateurs appropriés aux niveaux régional, sous-régional et national. Les spécialistes des statistiques conviennent du fait que pour que la gouvernance soit efficace, les responsables politiques et les décideurs doivent être conscients de l'importance stratégique des données et des statistiques dans le processus de gestion et de fourniture d'informations visant à éclairer l'élaboration des politiques.

Suivant l'approche des dimensions, il convient d'intégrer les systèmes statistiques nationaux et de prendre en compte les statistiques émergentes pour reconstruire les « NPI » (nouveaux indicateurs de partenariat), qui permettent à la BAD de recomposer des statistiques en incluant notamment les questions sociales les plus élémentaires, telles que la pauvreté, le sexe, la gouvernance, l'éducation et la santé. Les outils mis au point par le Département des statistiques de la BAD s'appuient sur un référentiel régional et visent à effectuer une harmonisation au niveau sous-régional et à mettre en place des stratégies statistiques au niveau national (Stratégies nationales de développement de la statistique - SNDS).

D'autre part, la BAD doit s'attacher à effectuer une forme de classification au niveau des activités de coordination des politiques, des bénéficiaires (les utilisateurs), de l'usage qui sera fait de ces données dans le cadre de la prise de décisions et même du plaidoyer relatif à la mobilisation de ressources, et des modalités utilisées, à savoir le renforcement des capacités par le biais de formations, d'ateliers techniques et d'établissement de réseaux. La mise en place de groupes de travail thématiques permanents est l'un des objectifs délégués aux organisations régionales et sous-régionales qui peuvent, dans le cadre de leurs programmes, organiser des séminaires régionaux et sous-régionaux et assurer la participation à des réunions internationales. Cette possibilité est prévue par le cadre stratégique régional pour le renforcement des capacités statistiques africaines.

Le programme proposé par la BAD est doté d'une structure à plusieurs niveaux visant à donner une bonne représentation de la dimension sociale. Il s'agit d'une approche systémique qui permettrait d'effectuer des observations, de conceptualiser, de réaliser des mesures et d'agir en faveur du développement et de l'inclusion. Avec l'observation et la conceptualisation, cette approche inclut 12 étapes très importantes pour les programmes et projets et a pour objet de rendre les politiques les plus efficaces possible. La dynamique des sociétés serait traduite à l'aide de la mesure des politiques, et cet aspect des politiques serait ensuite transposé en projet, sur la base des 12 dimensions précitées.

La multidimensionnalité, la complexité et l'immensité du travail de mesure du développement suggèrent qu'une société statistique soit créée, en tant que forum panafricain de tous les spécialistes intéressés par les questions de mesure du développement économique et social des groupes, peuples et nations d'Afrique.

Discussions

Quels indicateurs pour l'inclusion sociale ?

Les ONG présentes lors de l'atelier estiment qu'il est nécessaire de tenir compte du savoir et des perceptions de la réalité des populations exclues en associant ces groupes à l'élaboration des politiques et à la définition de solutions. **Amana Ferro**, du Réseau européen anti-pauvreté, et **Thierry Viard**, d'ATD Quart Monde, ont par exemple souligné qu'il fallait calculer des indicateurs plus détaillés et qualitatifs sur la pauvreté absolue et relative ainsi que sur les conditions de vie avec un faible revenu. Mme Ferro a également insisté sur le fait que les indicateurs devaient prendre en compte des dimensions absolue et relative de la pauvreté, et que les causes structurelles, notamment les indicateurs relatifs aux inégalités de revenu et à la santé, devaient être prises en compte. M. Viard a fait remarquer qu'il était impossible de définir une stratégie d'élimination de la pauvreté si seuls des indicateurs monétaires ou liés aux conditions de vie étaient pris en considération, car ceux-ci offraient une photographie de la situation et non une solution pour les groupes exclus. **Anne-Claire Mejean-Vaucher**, de la Fondation Abbé Pierre, a en outre relevé que certains problèmes associés à l'habitat et au logement n'étaient pas abordés dans le cadre existant, et a proposé de relier l'indicateur sur la pauvreté à un indicateur dénommé « reste à vivre » des ménages. **Ricardo Aparicio**, de CONEVAL Mexique, a cité un autre indicateur à examiner, l'accès à la nourriture, qui constitue selon lui un élément important pour l'inclusion sociale. **Nouria Remaoun**, Directrice d'un centre de recherche en Algérie, a déclaré qu'il convenait également d'aborder la pauvreté et l'exclusion en fonction des différents contextes socioculturels et a affirmé avec vigueur l'importance des diversités locales.

D'un point de vue plus institutionnel, **Michelle Brock**, représentante de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a déclaré qu'une approche mixte pourrait être adaptée. En outre, il est selon elle nécessaire de collecter des données auprès de différents pays afin de comparer les informations obtenues. Elle a également indiqué que dans certaines situations, des études de cas individuels pouvaient mieux rendre compte de la diversité locale. La représentante de l'OIT, **Christina Behrendt**, a insisté sur la pertinence de la Recommandation sur le socle de protection sociale récemment adoptée par l'OIT, qui met particulièrement l'accent sur l'universalité, les droits et la dignité, des principes qui devraient également faire partie des indicateurs sur l'inclusion sociale. Cette recommandation appelle en outre à un suivi national efficace des politiques de protection sociale. **Masahiro Igarashi**, du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), a estimé que les données de répartition nationale sur le degré de pauvreté constituaient un bon point de départ pour analyser les politiques sociales et leur évaluation ou leur impact, mais qu'il était également nécessaire de s'intéresser aux données ventilées. **Babken Babajanian**, de l'Overseas Development Institute, a évoqué les différences entre les données et indicateurs obtenus aux niveaux national et international, suggérant qu'il était possible que les pays ne produisent pas de données sur l'inclusion ou l'exclusion, ou ne s'en servent pas pour éclairer l'élaboration des politiques, parce qu'ils n'envisagent pas la réduction de la pauvreté sous l'angle de l'inclusion ou de l'exclusion. En d'autres termes, certains pays ne suivent peut-être pas les efforts internationaux de promotion de la collecte de données et de leur utilisation pour l'inclusion ou l'exclusion parce qu'ils n'ont pas défini leur programme de réduction de la pauvreté en termes d'inclusion ou d'exclusion et qu'ils considèrent encore la pauvreté comme un phénomène unisectoriel.

Rose Aderolili, de la CEA, et **Isabelle Vinson**, du Secteur de la culture de l'UNESCO, ont fait remarquer que la dimension culturelle des indicateurs de l'inclusion sociale était absente des indicateurs de développement, et que le contexte et les différences culturelles revêtaient une très grande importance pour la définition des politiques publiques inclusives. La publication de l'UNESCO intitulée « *Measuring cultural participation* » (2009) a été citée en exemple, et les questions de l'efficacité de la gouvernance et des effets du changement climatique ont également été évoqués au cours de cette discussion.

Quelles populations les politiques inclusives doivent-elles viser ?

Il faut trouver un équilibre entre l'intégration **globale** réalisée à l'échelle nationale et la réponse aux **besoins de populations spécifiques**, comme l'a constaté **Pablo Escribano** de l'Observatoire ACP sur les migrations. Ainsi, il est important de prendre en compte le contexte global mais aussi les besoins spécifiques de populations identifiées pour évaluer leur niveau d'intégration, par exemple les migrants et notamment les migrants Sud-Sud. Ainsi que l'a indiqué la représentante de la CEA, l'accent a jusqu'à présent été placé sur l'inclusion des personnes les plus touchées selon différents critères.

Les participants ont semblé convenir qu'il était important que les personnes touchées par la pauvreté ou d'autres causes d'exclusion, telles que les personnes handicapées, les autochtones ou les migrants, participent au processus de définition des indicateurs. **Amana Ferro** a estimé qu'il s'agissait là d'une question de démocratie, de précision des mesures et d'autonomisation. Concernant les populations autochtones, **Serena Hackler**, du Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, a expliqué que l'éducation et l'utilisation et la transmission intergénérationnelle de la langue maternelle revêtaient une très grande importance pour ces groupes, auxquels il fallait donner les moyens de participer pleinement à ce processus. **Enas Ali**, du Centre égyptien du contrat social, a également relevé que la participation civique et politique était essentielle pour le processus de définition de la mesure de la pauvreté et de l'exclusion, car elle était étroitement liée à l'autonomisation.

Éric Marlier a conclu la session en présentant un résumé des discussions, dans lequel il a souligné l'importance de mesurer l'inclusion sociale à la fois aux niveaux national et international. Il a également évoqué la diversité des approches et des méthodes, ainsi que la nécessité d'adapter les indicateurs en fonction des contextes propres à chaque pays. Il a insisté sur les progrès nécessaires pour améliorer la multidimensionnalité des indicateurs disponibles et élargir leur couverture (sur le plan géographique et des populations), ainsi que sur l'importance d'utiliser ces données pour suivre et évaluer l'impact des politiques. En outre, il a été généralement admis que les informations et bases de données statistiques existantes devaient être améliorées et développées. Pour finir, M. Marlier a souligné le rôle des ONG et la valeur ajoutée que les populations exclues peuvent apporter aux indicateurs d'inclusion sociale en faisant part de leurs véritables préoccupations et besoins.

(b) Session 2 : Évaluation et impact des politiques inclusives

L'animateur de la deuxième session, **Charles-Henri Montin**, expert en réglementation au Ministère français de l'économie et des finances, en a annoncé le programme et les modalités. Il a ensuite évoqué des étapes de son parcours professionnel, et a indiqué que les résultats de l'atelier seraient transmis au Comité de la politique de la réglementation de l'OCDE. Il a également énoncé les principales questions du débat et ses objectifs.

1. *Discours d'ouverture du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : Daniela Bas, Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social, DAES*

Daniela Bas a été nommée Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social de la DAES le 9 mai 2011. Politologue spécialisée dans la politique internationale, les droits de l'homme et le développement social, Mme Bas a également été conseillère principale au Ministère italien des affaires étrangères, qui l'a nommée spécialiste des droits de l'homme auprès des organismes agissant à l'échelle internationale. Elle a travaillé pour les Nations Unies en tant qu'administratrice pour le développement et les droits de l'homme, et a voyagé dans le monde entier au nom des Nations Unies et comme intervenante lors de conventions internationales.

Dans son message vidéo, Mme Bas a déclaré que l'atelier était opportun et pertinent, notamment à l'égard de deux événements majeurs, la Conférence Rio + 20 et la préparation de l'agenda pour

le développement post-OMD. La crise économique et financière mondiale et ses conséquences négatives ont entraîné, partout dans le monde, une prise de conscience de l'importance des politiques sociales. Les inégalités entre riches et pauvres se creusent dans toutes les régions, et le chômage des jeunes reste élevé.

L'étude *Analysing and Measuring Social Inclusion in a Global Context* (Analyse et mesure de l'inclusion sociale dans un contexte mondial) publiée par la DAES est l'un des résultats directs de la réunion du Groupe d'experts DSPD/DAES organisée en 2007 en collaboration avec l'UNESCO (et ONU-Habitat), sur le thème « Créer une société intégratrice : stratégies pratiques pour promouvoir l'intégration sociale ». Cette réunion a également abouti à l'adoption d'une résolution sans précédent sur la promotion de l'intégration sociale (A/RES/2010/12). En février 2013, la Commission du développement social s'est penchée sur le thème prioritaire « Promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et d'un travail décent pour tous ».

À Rio, les dirigeants mondiaux se sont engagés à promouvoir un développement durable intégrant sur un pied d'égalité les dimensions sociale, économique et environnementale. L'agenda pour le développement post-2015 doit guider les efforts déployés à l'échelle mondiale en vue de respecter cet engagement, ce qui offre une occasion unique de renforcer la dimension sociale du développement durable. D'autre part, l'inclusion sociale a été désignée comme l'un des domaines prioritaires à inclure dans l'agenda pour le développement post-2015, avec l'inégalité, l'autonomisation et la participation, la protection sociale, l'emploi productif et les emplois décents. Mme Bas a souligné qu'il était nécessaire de les articuler d'une manière pertinente et de définir des approches permettant de suivre les progrès réalisés dans ces domaines.

Concernant les méthodes et les indices qui visent à évaluer l'inclusion sociale et la transformation sociale, il convient selon la DSPD/DAES d'inclure l'« autonomisation » en tant que mesure de l'inclusion sociale. Mme Bas estime en effet que l'autonomisation des personnes constitue un aspect central du débat sur le développement. En outre, la participation de différentes parties prenantes à l'élaboration des politiques est un sujet de préoccupation essentiel pour la DSPD. Le fait de participer au processus d'élaboration des politiques en tant que partie prenante clé représente un défi constant pour tous les groupes sociaux.

La communauté du développement social a un rôle important à jouer dans l'élaboration d'un cadre conceptuel solide fondé sur des éléments concrets, ce qui nécessite de compiler davantage d'exemples de ce qui a fonctionné ou non. Pour Mme Bas, on peut tirer des enseignements des bonnes pratiques mais aussi des politiques et des pratiques qui ne se sont pas révélées concluantes.

Pour finir, elle a déclaré que les résultats de l'atelier contribueraient aux travaux de la 52^e session de la Commission du développement social qui se tiendrait en février 2014 à New York.

2. *Présentation : Évaluation des politiques inclusives au niveau européen, Eduardo Barredo Capelot, Directeur des statistiques sociales et de la société de l'information, Eurostat*

Eduardo Barredo Capelot est l'actuel Directeur des statistiques sociales à l'office statistique de la Commission européenne, Eurostat. Il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures du Collège d'Europe de Bruges.

M. Barredo Capelot a commencé sa présentation sur le programme « Europe 2020 » en indiquant que l'intérêt porté à l'inclusion sociale ou aux affaires sociales au sein de la Commission européenne est relativement récent par rapport à l'histoire de l'intégration européenne. Le programme « Europe 2020 » vise à développer une croissance intelligente, durable et inclusive et s'appuie sur cinq objectifs chiffrés, qui prévoient de porter à 75 % le taux d'emploi de la population européenne d'ici 2020 et à 3 % la part du PIB communautaire investie dans les dépenses de

recherche et de développement, et qui concernent également l'environnement, l'éducation et l'inclusion sociale (faire sortir 20 millions d'Européens de la pauvreté d'ici 2020).

Les statistiques fondées sur des éléments concrets revêtent une grande importance, car les objectifs sont exprimés en indicateurs quantitatifs, qui proviennent des systèmes statistiques nationaux. Il incombe à Eurostat de vérifier l'exactitude des données communiquées par les différents pays, puis il transmet ces informations aux services de la Commission européenne chargés de mesurer ces politiques.

M. Barredo Capelot a souligné l'importance du fait que les objectifs de l'UE sont transposés en objectifs nationaux. Par exemple, en Autriche, 150 000 personnes devraient sortir de la pauvreté d'ici 2020.

À la fin de chaque année, la Commission européenne prépare un rapport sur l'évolution des indicateurs, sur la base duquel les ministères et le Parlement européen adressent des recommandations aux pays en se fondant sur les indications de la Commission. En dernier lieu, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen déterminent si un pays est sur la bonne voie ou non dans la mise en œuvre du programme d'Europe 2020. Dans cette méthode, les pays sont soumis à une sorte d'examen par les pairs qui s'appuie sur les recommandations de la Commission européenne. Les pays doivent ensuite faire rapport sur les mesures qu'ils envisagent de prendre en faveur de la réalisation de l'objectif global.

Le principal objectif est de faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté, mais les États membres avaient plusieurs préoccupations liées au caractère multidimensionnel de la pauvreté, à la diversité des contextes nationaux et au rôle essentiel de l'inclusion dans le marché du travail pour lutter contre la pauvreté. Il faut donc établir des indicateurs pour remédier à ces questions. Les dimensions de la pauvreté sont réparties dans trois catégories : les indicateurs de revenu, la pauvreté non monétaire ou privation matérielle et la faible intensité de travail liée au marché du travail.

Comme l'a indiqué M. Barredo Capelot, Eurostat attache une grande importance au fait de considérer l'ensemble de la population, car la récente crise financière a montré que toutes les catégories de population étaient exposées au risque de pauvreté. Par exemple, en Espagne, plus de la moitié des jeunes est au chômage. Le risque de pauvreté est donc un problème général qui ne concerne pas uniquement des communautés données, car 24 % de la population européenne y est exposée.

M. Barredo Capelot a conclu en déclarant qu'il s'agissait d'un processus de haut niveau qui nécessitait que le Conseil des ministres et le Parlement européen mettent en place une coordination et formulent des recommandations.

3. *Présentation : Évaluation de l'impact social, Hugh Waddington, chargé d'évaluation principal, 3ie*

Hugh Waddington est économiste de formation et dirige le programme d'examen systématique de 3ie, lequel a accordé 100 subventions pour procéder à des examens systématiques sur des questions liées au développement économique et social, en collaboration avec des organisations telles que l'Agence australienne pour le développement international (AusAID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Ministère du développement international (DFID) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Hugh Waddington est l'un des fondateurs et rédacteurs du Groupe international de coordination du développement de Campbell Collaboration, qui réalise des études sur des interventions en faveur du développement économique et social dans les pays à revenu faible et moyen. Il avait auparavant travaillé au sein de l'Unité de planification du Ministère des finances du Gouvernement rwandais et des départements de recherche de la Banque mondiale, de Save the Children, du National Audit Office du Royaume-Uni et de l'Université du Sussex.

M. Waddington a insisté sur trois concepts fondamentaux : (1) le principe d'« attribution » : les évaluations de l'impact vont plus loin que la simple mesure des résultats, car elles mettent en lumière les « progrès » accomplis grâce à la politique, au programme ou à l'intervention en question, et déterminent donc si ceux-ci ont fonctionné ou non ; (2) la « théorie du changement » : une bonne évaluation de l'impact doit répondre à la question « pourquoi obtient-on ce résultat ? » ; (3) les « examens systématiques » collectent toutes les informations existantes pour nous permettre d'en apprendre davantage sur les futurs programmes grâce à l'expérience passée.

Les évaluations de l'impact attribuent les changements opérés en comparant les résultats obtenus pour les bénéficiaires de la politique, du programme ou de l'intervention avec les résultats obtenus pour des personnes semblables n'en ayant pas bénéficié. L'une des techniques utilisées de plus en plus largement ces dix dernières années est la « randomisation », qui consiste à affecter de manière aléatoire des personnes, des communautés, des écoles ou des établissements de santé au programme ou au « groupe témoin ». Le principe qui sous-tend l'assignation aléatoire est le suivant : du fait de l'existence de tous les autres facteurs qui déterminent si des personnes présentent un résultat positif ou négatif en termes de développement, l'assignation aléatoire permet de faire la moyenne de ces autres facteurs, qui sont alors répartis sur un groupe suffisamment important, de sorte qu'en moyenne, la seule différence est qu'un groupe a bénéficié de l'intervention et l'autre non.

D'autres méthodes sont utilisées pour réaliser des évaluations de l'impact : la correspondance, qui consiste à comparer les participants au programme avec des non-participants à partir de caractéristiques analysées telles que l'état de santé, l'éducation et la situation géographique, et la régression discontinue, qui exploite une règle de décision relative à la sélection des personnes qui bénéficieront ou non de l'intervention en vue de comparer les résultats obtenus pour les personnes situées juste avant et après la ligne de démarcation.

L'évaluation de l'impact soulève des questions qui concernent notamment l'éthique des essais contrôlés et randomisés ou la validité externe. Le fait de priver les populations témoins du programme peut être contraire à l'éthique dans certaines circonstances, mais comme dans les essais cliniques, il est possible d'administrer un « traitement de référence » au groupe témoin ou d'employer la méthode de la liste d'attente. On critique également le fait que peu d'interventions en faveur du développement peuvent être soumises à une évaluation de l'impact, soit parce que cette évaluation concernerait tout le monde (on ne dispose donc pas de groupe témoin), soit parce qu'elle serait trop coûteuse compte tenu de l'échelle du projet, ou encore parce que les bénéficiaires ne sont pas suffisamment nombreux pour recourir à un groupe témoin ou à des méthodes statistiques. Certaines de ces inquiétudes sont fondées pour des programmes donnés, mais bien souvent, la méthode de l'« encouragement » peut servir à évaluer les impacts dans l'ensemble de la population, et il existe d'autres méthodes non statistiques qui permettent d'évaluer l'impact de projets de moindre ampleur.

On peut résumer la dernière critique par la question suivante : « et alors ? ». En effet, il est tout aussi important pour les organismes de mise en œuvre de savoir pourquoi les programmes échouent et comment les améliorer que de connaître la réponse à la question « qu'est-ce qui fonctionne ? ». Le principal moyen que nous employons consiste à comprendre la théorie du changement des programmes, ce qui nous aide à déterminer si un programme a échoué parce que les mécanismes sur lesquels il reposait ne fonctionnent pas dans un contexte particulier, ou parce qu'il n'a pas été mis en œuvre correctement. Il est possible également qu'un programme semble réussir ou échouer en raison d'erreurs dans la mesure des résultats, d'où l'importance de réaliser cette évaluation avec précision.

La mesure des résultats obtenus en termes d'inclusion sociale, comme l'autonomisation ou la cohésion, est une tâche ardue car ces résultats sont à la fois difficiles à mesurer techniquement et sensibles par nature (les personnes interrogées ne souhaitent peut-être pas révéler leurs véritables attitudes et pratiques). Il est possible de mesurer ces évolutions grâce à des études

anthropologiques approfondies, mais d'autres techniques ont été mises au point pour évaluer rapidement les résultats, par exemple le jeu de rôle et la mise en situation.

Le premier exemple est un « jeu de rôle » utilisé au Libéria pour évaluer les résultats obtenus en matière de cohésion sociale à l'issue d'un programme de réhabilitation axée sur la communauté. On a présenté aux personnes interrogées une somme d'argent égale à un salaire d'une semaine, et on leur a demandé de décider (en privé) combien ils souhaitaient donner en faveur d'un projet communautaire et combien ils voulaient garder pour eux-mêmes ou pour leur famille. L'évaluation a révélé que les personnes qui avaient participé au programme souhaitaient faire une contribution à la communauté bien supérieure aux autres.

Dans le deuxième exemple, des « mises en situation » ont permis de mesurer l'autonomisation dans le cadre d'une évaluation de groupes autonomes de l'Andra Pradesh (Inde). Cette méthode consiste à décrire une situation dans laquelle plusieurs personnes agissent de différentes manières en fonction de leur niveau d'« autonomisation », et à demander à la personne interrogée de dire à qui elle s'identifie ou ce qu'elle ferait dans une situation similaire.

4. *Présentation : La méthodologie d'évaluation des politiques publiques au sein de la Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse, SHS, UNESCO, Rosalia Cortes, chercheuse au CONICET et à la FLACSO*

Rosalia Cortes est chercheuse à la Faculté latino-américaine des sciences sociales, en Argentine, et travaille actuellement avec l'Équipe - Politiques d'inclusion sociale de l'UNESCO en tant que consultante.

Lors de son intervention, elle a présenté l'axe principal de sa collaboration avec l'UNESCO, à savoir la création d'un nouveau programme dont l'objectif ambitieux est d'évaluer les effets des politiques publiques en termes d'inclusion sociale dans les pays en développement. Ce projet repose sur la supposition que les politiques publiques et les réglementations sont capables de façonner et d'influencer l'inclusion sociale. Il s'agit donc de trouver des moyens d'identifier les mécanismes par lesquels les politiques publiques peuvent promouvoir et favoriser l'inclusion sociale. Cette évaluation doit reposer sur une approche fondée sur les droits de l'homme et sexospécifique, et promouvoir la collaboration entre les principales parties prenantes publiques et privées, ainsi que la participation des détenteurs de droits dans les pays qui seront concernés par la première phase du programme.

Les domaines politiques suivants seront analysés et examinés du point de vue de leur contribution à l'inclusion sociale : culture, éducation, bien-être social, science et technologie et participation civique et politique. Dans le cadre de cette analyse, l'équipe de recherche prendra deux grands principes en compte : l'accès libre à l'information et le droit à la libre expression. Mme Cortes a souligné le fait que l'équipe n'entendait pas définir des indicateurs empiriques d'inclusion sociale ni noter les réalisations des États en la matière. Mis en œuvre en collaboration avec les bureaux hors Siège de l'UNESCO, ce programme contribuera au renforcement des capacités des pouvoirs publics à mettre en place, développer et étendre les mécanismes politiques qui créeront ou encourageront finalement l'inclusion sociale.

L'équipe a proposé une stratégie dont la première étape consiste à identifier les droits ratifiés par chaque pays. En effet, nombre de ces politiques d'inclusion sociale doivent être analysées dans leur contexte. Le programme visera ainsi à déterminer, pour les différents pays, lesquels de ces droits sont exprimés dans différentes politiques et si des mécanismes concrets garantissent leur application. On espère que la mise en œuvre de cette stratégie permettra aux pays analysés de structurer les informations obtenues sur les politiques et les mécanismes, pour qu'elles soient ensuite utilisées par les personnes qui travaillent à élaborer des indicateurs empiriques en vue d'évaluer le rôle de ces mécanismes et leur impact sur l'inclusion sociale.

5. *Débat : Quels sont les outils d'évaluation appropriés de l'efficacité des politiques inclusives ?*
- *Mettre au point une analyse ex ante efficace de l'impact social. Peter Lelie, conseiller, Ministère des affaires sociales de Belgique*

Peter Lelie est conseiller au sein de la Direction générale de l'appui stratégique du Service public fédéral belge Sécurité sociale. Il participe à la Méthode ouverte de coordination (MOC) sociale, le processus de coopération et de coordination de l'Union européenne dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale, depuis sa création en 2000. De septembre 2006 à août 2010, il a collaboré à la MOC sociale en qualité d'expert national détaché auprès de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne, en s'intéressant principalement à la bonne gouvernance.

Sa présentation a porté sur la mise en place d'une analyse *ex ante* efficace de l'impact social et, plus particulièrement, sur la méthodologie, les outils et les sources de données nécessaires.

Au niveau européen, en 2006-2007, la question de l'analyse *ex ante* de l'impact social s'est posée de manière croissante dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination sociale. Cela n'est pas vraiment surprenant dans la mesure où les objectifs communs définissant la mission de cette méthode mettaient particulièrement l'accent sur les politiques fondées sur des observations factuelles, la participation des parties prenantes et l'intégration des préoccupations sociales dans tous les domaines d'action pertinents. Il a été décidé d'instaurer un processus d'apprentissage mutuel sur ce thème.

Un examen par les pairs, mené en novembre 2008, a constitué la première étape. Sept pays, deux réseaux d'acteurs de l'Union européenne et plusieurs experts ont procédé à un premier échange de vues pour examiner ce qu'était l'analyse *ex ante* de l'impact social et la manière dont elle était mise en œuvre dans les États membres de l'Union européenne. A suivi le lancement d'une étude approfondie sur l'analyse de l'impact social. Les résultats de cette étude menée par le cabinet *The Evaluation Partnership* et le *Centre for European Policy Studies* (Centre d'études de la politique européenne) ont été publiés en automne 2010. Dix enjeux communs ont été dégagés en vue d'une analyse *ex ante* efficace de l'impact social : acceptation de l'analyse d'impact et adhésion ; processus et calendrier de l'analyse d'impact ; volonté de prendre en compte les impacts sociaux ; définition de l'impact social ; niveau d'analyse proportionné (faisabilité du dispositif) ; utilisation effective des analyses d'impact dans l'élaboration des politiques ; contrôle de la qualité et du système ; méthodes, outils et sources de données analytiques ; capacités et compétences ; consultation des parties prenantes.

Sur une proposition de la Belgique, le processus s'est poursuivi par un examen par les pairs concernant les trois derniers enjeux et plus particulièrement la méthodologie, les outils et les sources de données. L'examen a été mené à Bruxelles en novembre 2011. Dix pays et deux réseaux d'acteurs de l'Union européenne, la Confédération des organisations familiales de l'Union européenne (COFACE) et le Réseau européen anti-pauvreté (EAPN), y étaient représentés. Mike Brewer, de l'Université de l'Essex, connu pour son expérience dans le domaine de l'analyse *ex ante* de l'impact social, y a participé en tant qu'expert thématique. En concevant l'examen par les pairs, on a volontairement choisi de ne pas se limiter à une méthode ou à un outil, mais de considérer la gamme complète des méthodes, outils et sources de données disponibles aux fins d'une analyse *ex ante* efficace de l'impact social. Les participants ont été invités à soumettre des cas réels à l'examen conjoint. Enfin, à partir du matériel obtenu, quatre ensembles de cas ont été étudiés : les essais contrôlés randomisés et autres expérimentations pilotes ; la consultation des parties prenantes ; la micro-simulation ; l'évaluation des impacts sur des groupes très vulnérables ou de taille réduite. Lors de son intervention, M. Lelie a présenté les résultats de ce séminaire.

L'examen du premier ensemble – les essais contrôlés randomisés et autres expérimentations pilotes – a révélé que ceux-ci peuvent constituer des outils performants dans certaines conditions, lorsqu'une forte incertitude caractérise les réponses comportementales à l'égard des mesures

proposées. Un cadre normatif clair est nécessaire et la conception doit être bien réfléchie et précisée dès le départ. Le financement et le temps disponibles sont des enjeux importants. Un décalage s'observe parfois entre le calendrier du cycle politique et le temps nécessaire à la mise en œuvre et à l'analyse des essais. Le deuxième ensemble de cas concernait la consultation des parties prenantes. La participation des parties prenantes doit bénéficier à la fois à ceux qui consultent et à ceux qui sont consultés, et le séminaire a établi une liste de critères qualitatifs concernant la consultation des parties prenantes. Des codes de consultation peuvent contribuer au rapprochement indispensable des attentes des consultants et des consultés. Le troisième ensemble de cas se rapportait à la micro-simulation. Cette méthode est de plus en plus utilisée pour évaluer les impacts directs sur des indicateurs de résultat communs, généralement liés aux revenus. Si la micro-simulation statique est la plus courante, de plus en plus de modèles dynamiques sont également élaborés. Le coût élevé de l'investissement nécessaire pour créer et exploiter ces modèles freine leur utilisation. Cela exige un engagement de longue durée et les résultats doivent être largement diffusés pour mobiliser un large soutien. Des logiciels de modélisation relativement accessibles sont aujourd'hui disponibles au sein de l'Union européenne. La dernière catégorie concernait l'évaluation des impacts sur des groupes très vulnérables ou de petite taille. Dans certains cas, lorsque certains groupes de population sont peu enclins à participer aux enquêtes représentatives, il peut être indiqué de mener des recherches qualitatives et pratiques. Les problèmes liés à la taille limitée des échantillons peuvent parfois être résolus en utilisant des données administratives en complément des données tirées d'enquête. Celles-ci présentent un certain nombre d'avantages : relativement peu onéreuses, elles offrent un échantillonnage suffisant et sont souvent plus à jour et plus étroitement liées aux variables stratégiques.

Le développement des capacités en matière d'analyse d'impact social *ex ante* a été examiné lors d'une séance de conclusion. Il a été estimé que l'on ne devait pas avoir à choisir entre capacités internes et externes. Les deux approches ont leur utilité et se renforcent mutuellement. Il existe d'autres modèles d'analyse d'impact social qui font participer la société dans son ensemble, comme l'analyse systématique *ex ante* de l'impact social des principales politiques gouvernementales par des institutions non gouvernementales indépendantes. M. Lelie a conclu que la mise en place d'une culture de l'évaluation prendrait du temps et qu'une base juridique et des critères de qualité (certification) s'avéraient nécessaires.

- *Mesurer l'exclusion sociale au niveau local : une science imparfaite. Antonella Noya, analyste principal des politiques, programme LEED, OCDE.*

Antonella Noya est analyste principal des politiques au sein du programme LEED de l'OCDE et responsable du Forum OCDE/LEED sur les innovations sociales. Elle est l'auteur et la coordinatrice d'un certain nombre de publications de l'OCDE, principalement sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social, ainsi que sur l'innovation sociale et l'inclusion sociale. Antonella siège à de nombreux conseils d'administration, dont celui de MOUVES, le mouvement français des entrepreneurs sociaux, et celui de *Convergences 2015*. Elle est titulaire d'un diplôme de 3^e cycle en économie de l'aménagement du territoire et du développement local et d'un diplôme en sciences politiques.

Mme Noya a mis l'accent sur l'importance de l'échelon local et de sa pertinence, thèmes soulevés lors du débat de la première session. L'échelon local est celui où vivent les individus, où apparaissent les difficultés, où des solutions doivent être trouvées et, enfin, où la qualité de vie des personnes et des communautés doit être assurée par les politiques publiques, en se fondant sur des observations factuelles concernant ces lieux et ces communautés. Cependant, les données locales ne sont pas toujours disponibles, souvent partielles ou incomplètes, tandis que la

responsabilité de l'action est complexe et fragmentée. La présentation de Mme Noya a porté sur les principales conclusions d'un projet mené par le programme LEED, le projet FIELD⁷.

Le projet vise à déterminer quels sont les éléments importants, les éléments disponibles et ceux qui manquent pour combler les lacunes en matière d'informations, ainsi qu'a recueillir des suggestions concernant les indicateurs relatifs à l'emploi et à l'exclusion sociale. L'exclusion sociale est une notion largement répandue, un phénomène aux multiples facettes qui nécessite des cadres et des outils d'évaluation capables de saisir ses différentes dimensions. La mesure de l'exclusion sociale soulève davantage de difficultés au niveau local, et les politiques publiques doivent être conçues de manière à traiter le problème à ce niveau. La réalité de l'exclusion sociale peut prendre différentes formes dans différents secteurs et doit être saisie en fonction de ces situations particulières. Les deux grandes questions à se poser sont : comment mesurer l'exclusion et pourquoi la mesurer. Les données locales doivent s'inscrire dans un contexte, car des définitions et des mesures dans un contexte local devraient toujours devancer ou accompagner l'élaboration des politiques et leur mise en œuvre concrète. La compréhension de ce contexte local est extrêmement importante dans les modalités pratiques de la conception et de la mesure de l'exclusion sociale, qui seront régies, en partie, par les intérêts et les motivations de responsables politiques et d'acteurs locaux.

En établissant un cadre d'indicateurs, l'essentiel doit être de comprendre l'interdépendance des différents aspects de l'exclusion et de suivre son évolution, l'exclusion sociale étant un processus dynamique qui affecte les situations existantes mais également les perspectives d'avenir. Trois différents niveaux de données peuvent être utiles au niveau local : les cadres statistiques, qui sont généralement les plus fiables et offrent les meilleurs indicateurs globaux et thématiques pour n'importe quel secteur ; les données chronologiques dynamiques ; les informations relatives à la gestion, indispensables pour suivre les résultats et l'exécution des services locaux. Mme Noya a précisé que les données devaient être disponibles, précises et pertinentes. En outre, le temps était une donnée fondamentale et suivre l'évolution de la situation dans le temps devait être une priorité. Elle a ajouté que recueillir des données au niveau local n'était pas neutre, mais lié à l'utilisation de ces données aux fins d'élaboration des politiques.

Mme Noya a également évoqué la « théorie de la relativité ». Selon elle, l'exclusion sociale doit également être mesurée en termes relatifs. Enfin, la co-construction par la recherche et les décideurs politiques est l'aspect le plus important, notamment au niveau local, car l'élaboration collective de diagnostic, de l'analyse et des études d'impact est indispensable pour comprendre les causes de l'exclusion et trouver des réponses politiques. Partant de ces principes, la méthode du tableau de bord prospectif semble être un bon outil ; elle est considérée comme particulièrement efficace pour mesurer l'exclusion sociale et mettre en place un cadre d'action au niveau local en englobant les trois différentes catégories de données. Ainsi, il est possible de disposer d'une actualisation constante et d'un moyen simple de mettre chacun des indicateurs retenus en relation, ce qui en fait un outil visuel destiné à l'élaboration de politiques. Des dimensions telles que l'éducation, la richesse, le contexte économique, l'emploi ou la santé doivent être prises en considération. Dans cette perspective, un tableau de bord local doit inclure les facteurs de l'inégalité et la capacité de comprendre, d'évaluer et d'agir en conséquence des pouvoirs publics et des institutions.

⁷ FIELD signifie *Framework for Information Exchange in Local Development* (Cadre relatif à l'échange d'informations en matière de développement local). Des informations complémentaires sur le projet sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/cfe/leed/frameworkforinformationexchangeinlocaldevelopmentfield-20062009.htm>.

Discussions

De quel type de données faut-il disposer pour analyser ou étudier l'impact d'une politique inclusive et comment assurer le suivi continu de l'évaluation des politiques inclusives.

Après la présentation par **M. Barredo Capelot** du programme d'Europe 2020, **Mme Amana Ferro** (EAPN) et **M. Éric Marlier** (CEPS/INSTEAD) ont discuté des trois indicateurs utilisés dans le cadre des politiques inclusives : dénuement matériel important, pauvreté monétaire et très faible intensité de travail. L'EAPN s'est montré très prudent concernant la combinaison de ces cibles, Mme Ferro insistant sur le fait qu'il était essentiel de continuer à surveiller les trois volets séparément et qu'ils devaient être complétés par l'ensemble des indicateurs de la Méthode ouverte de coordination sociale ainsi que par l'expression de la population. Elle a par ailleurs souligné qu'il existait un sérieux problème de manipulation et de sélection – un pays choisissant les indicateurs auquel il pense pouvoir répondre plus facilement, ou ciblant des groupes plus faciles à atteindre. Cela est très grave si l'on considère que les objectifs nationaux cumulés, dans lesquels l'objectif européen en matière de pauvreté a été transposé, ne donne qu'un total de 12 millions de personnes, soit bien en deçà de l'objectif européen visant à faire sortir au moins 20 millions de personnes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

En matière d'égalité entre les sexes, l'UNESCO recourt à divers indicateurs, cadres et indices existants, adaptés le cas échéant au contexte particulier du mandat de l'Organisation, comme mentionné par **Cvetan Cvetkovski**, représentant de la Division pour l'égalité des genres. L'UNESCO stimule les capacités au sein des États membres afin d'établir les conditions, les processus et les mesures qui transformeront les environnements discriminatoires et garantiront l'égalité des chances entre hommes et femmes. L'UNESCO suit une approche reposant sur des observations factuelles et s'efforce de redistribuer les pouvoirs et les ressources pour faire évoluer les attitudes, les pratiques et les procédures et d'éliminer ainsi les freins à la participation. Par exemple, l'UNESCO participe au suivi de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. En outre, l'Organisation utilise d'autres outils comme l'Indice de parité entre les sexes, l'Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation et le système d'indicateurs spécifiques à l'intention des médias.

Par ailleurs, **Mme Kosheleva** (IOCE) a indiqué qu'il importait, pour parvenir à des sociétés inclusives, de procéder à des évaluations inclusives des différents programmes et projets. Les analyses et les évaluations doivent recourir à des méthodes diverses déterminées par les besoins et les priorités des parties concernées. Ainsi, elle a mentionné qu'il serait très difficile de disposer d'indicateurs universels de l'inclusion sociale, mais que certaines normes de processus inclusifs pouvaient être partagées par tous.

Ricardo Aparicio, représentant du CONEVAL (Mexique), a soulevé la question du renforcement et de l'acquisition de la légitimité dans les domaines de l'analyse et de l'évaluation. Par exemple, le Conseil d'évaluation mexicain s'est révélé un instrument précieux, réunissant des chercheurs universitaires travaillant sur l'évaluation de la recherche sociale dans le pays, ainsi que le Ministère des finances et le Ministère des affaires sociales. Cette institution s'efforce donc de prendre en compte le lien entre pensée universitaire et action politique.

Quel est le rôle des parties prenantes en matière d'analyse et d'études d'impact ?

Comme énoncé lors du premier débat, **Thierry Viard** (ATD Quart Monde) a fait valoir qu'un dialogue devait être instauré entre les personnes démunies, les professionnels, les décideurs et les universitaires afin de comprendre l'extrême pauvreté et de trouver des solutions. Il a également cité les décisions de la Haute Autorité de lutte contre la discrimination et pour l'égalité en France, qui a adopté une résolution visant à assurer que les employeurs ne jugent pas les CV en fonction du lieu de résidence ou de l'adresse. Par ailleurs, M. Viard a mentionné l'adoption, par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, en septembre 2012, de principes directeurs sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté. Selon Mme Kosheleva (IOCE), une évaluation inclusive

doit permettre à tous les individus quel que soit leur milieu social, y compris les plus vulnérables, d'apporter leur contribution au débat et de partager leurs expériences et leur vision à l'égard du programme. **M. Kodamala Raja Mohan Rao** a également affirmé que les politiques sociales devaient être comprises dans le contexte des contraintes spatiales et temporelles. Il a donné l'exemple de l'Inde, société traditionnelle et hiérarchique dans laquelle une grande partie de la population est exclue du processus participatif et où les décideurs politiques devraient élaborer les cadres nécessaires pour permettre à la population de participer à la formulation des politiques, à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

L'EAPN encourage également les consultations participatives : **Amana Ferro** a annoncé qu'ils rédigeaient des lignes directrices relatives à la participation des parties prenantes, en particulier dans le cadre de la stratégie Europe 2020 et des programmes nationaux de réforme préparés sur le terrain par les États membres.

Parmi les parties prenantes à impliquer dans l'évaluation des politiques, les centres de recherche ont également été cités par **Nouria Remaoun**, d'Algérie, et recommandés par **Antonella Noya** qui a souligné le besoin de co-construction d'indicateurs. Créer une plate-forme pour associer les organisations de la société civile au processus de consultation en matière de planification nationale et d'élaboration des politiques est essentiel pour le Centre du contrat social, en Égypte. **Mme Bayoumi** a souligné l'importance des délais et du développement des capacités locales des organisations de la société civile dans l'amélioration de la conception de programmes nationaux reposant sur la justice sociale. Cependant, le choix des organisations civiles et de leur degré de participation doit être bien réfléchi lors du processus. Habituellement, le critère retenu est celui du plus vaste champ d'action ou de la plus large représentation. Il faut néanmoins prendre soin d'assurer un processus concurrentiel à plus long terme concernant les organisations ou les fédérations plus petites ou plus locales, pour éviter que ne s'installe l'habitude stérile consistant à sélectionner des gagnants n'exprimant que des arguments unilatéraux. Il est impératif, par ailleurs, que ces organisations comprennent la vision des pouvoirs publics et les paramètres politiques et budgétaires. **M. Peter Lelie** (Service public fédéral Sécurité sociale, Belgique) a reconnu que la consultation était importante, en ajoutant qu'elle devait être bien préparée pour veiller à la qualité de l'exercice. La multiplication de consultations mal conçues et mal organisées peut entraîner une lassitude qui nuit au processus.

Les remarques de conclusions de la session ont été prononcées par **Charles-Henri Montin**, qui a évoqué le lien entre les indicateurs de l'inclusion sociale et les méthodes d'évaluation des politiques publiques. De surcroît, une fois élaborées, les politiques inclusives doivent faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation afin d'être constamment améliorées. Il importe également de garder à l'esprit la différence qui existe entre l'évaluation de projets et/ou de cibles, notamment pour les pays en développement, et l'évaluation de politiques publiques.

(c) Session 3 : Les liens entre la recherche et l'élaboration des politiques

La troisième session a été présentée par le modérateur **Michael Woolcock**, spécialiste en chef du développement social au sein du groupe d'étude sur le développement de la Banque mondiale.

1. *Présentation : La recherche sur l'inclusion sociale à l'ASACR, Ibrahim Zuhuree, responsable de la Division des affaires sociales et du Bureau du Secrétaire général, ASACR (Association sud-asiatique de coopération régionale)*

Ibrahim Zuhuree est responsable de la Division des affaires sociales et du Bureau du Secrétaire général au secrétariat de l'ASACR. Il a mis en œuvre un certain nombre de programmes sur l'administration publique et la bonne gouvernance, les relations internationales et la diplomatie. Il a également travaillé au Département des ressources extérieures du Ministère des affaires étrangères des Maldives. Il est titulaire d'un master en gestion et politiques publiques de l'Université de Carnegie-Mellon.

L'ASACR dispose d'une « Charte sociale » générale, signée en 2004, qui vise à promouvoir le bien-être des populations d'Asie du Sud, à améliorer leur qualité de vie, à accélérer la croissance économique, le progrès social et le développement culturel, ainsi qu'à offrir à tous la possibilité de vivre décemment et de se réaliser pleinement. La Charte a été rédigée pour fixer les orientations de la politique sociale et les objectifs que les pays doivent atteindre dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, la stabilisation démographique, l'émancipation des femmes, la mobilisation des jeunes, le développement des ressources humaines, la promotion de la santé et de la nutrition, et la protection des enfants.

La lutte contre la pauvreté demeure l'objectif principal de la Charte sociale. L'ASACR a mis en place en 1991 une Commission du Sud indépendante de lutte contre la pauvreté, qu'elle a dirigée jusqu'en 2004. En outre, à l'occasion de la Décennie de lutte contre la pauvreté de l'ASACR (2006-2015), les États membres ont échangé des informations sur les programmes, les politiques et les stratégies de réduction de la pauvreté adoptés par les pays pour améliorer les conditions de vie des populations démunies. Il s'agissait de bonnes pratiques et de réussites exemplaires de divers programmes de lutte contre la pauvreté mis en œuvre par des États membres de l'ASACR, et notamment d'idées innovantes visant à favoriser une répartition équitable des avantages sociaux permettant d'atteindre les laissés-pour-compte. M. Zuhuree a souligné que les États membres mettent en œuvre les activités en fonction de leurs propres besoins et situations.

Concernant les activités liées à la santé et à la population, les réunions des ministres de la santé de l'ASACR ont donné des orientations politiques au Comité technique sur la santé et la population, lui permettant de mener un certain nombre d'initiatives régionales visant à promouvoir et à protéger la santé de la population dans la région. Les initiatives de l'ASACR en matière de santé ont principalement porté sur le VIH/SIDA (le STAC, par exemple, est un centre spécialisé dans la prise en charge de ces questions), la tuberculose, les maladies transmissibles et la préparation en cas de pandémie. M. Zuhuree a ajouté un commentaire sur le processus d'inclusion, faisant observer que l'ASACR venait de finaliser sa deuxième stratégie régionale, qui sera en vigueur de 2013 à 2017, et que la société civile participait à son élaboration.

De surcroît, l'ASACR mène des projets en faveur des femmes et des jeunes, y compris les adolescents, car ils nécessitent une attention particulière. Grâce à la très forte volonté politique des dirigeants de l'ASACR, les conférences ministérielles sur les femmes ont été déterminantes pour diriger les efforts de l'ASACR en faveur de l'émancipation des femmes. L'accent est davantage mis sur les femmes car il est certain qu'une base de données ventilées par sexe et constituée par les données fournies par les États membres de l'ASACR serait une aide précieuse à la formulation de politiques et de programmes nationaux et régionaux respectueux des femmes et des petites filles. Par exemple, de nombreux programmes de recherche ont été menés en 2001-2002 mais il n'existe pas suffisamment de données désagrégées dans la région. Selon l'ASACR, une évaluation indépendante produirait certainement de meilleurs résultats.

Lors du 17^e Sommet de l'ASACR, en 2011, aux Maldives, il a été décidé d'instaurer un mécanisme régional visant à assurer l'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes. C'est dans ce cadre que l'ASACR propose de constituer un groupe régional de plaidoyer pour une politique soucieuse de l'égalité des sexes, formé de huit responsables politiques et de huit chercheurs qui discuteront des principaux domaines d'action et décideront des mesures à prendre. Enfin, il est très important de savoir convertir les données en politiques. C'est pourquoi les chercheurs et les décideurs doivent collaborer davantage afin d'aboutir à des résultats constructifs.

2. *Présentation : La recherche sur l'inclusion sociale en Afrique, Rose Aderolili, Chef du département du développement social et humain, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)*

Rose Aderolili est une universitaire primée et employée de la fonction publique. Elle est l'auteur de nombreux articles et de rapports sur les politiques concernant tous les domaines du développement économique et social, dont la protection sociale, la pauvreté, l'égalité des sexes, la

santé, l'éducation, la migration, la population et l'emploi. Elle a occupé plusieurs postes au cours de sa carrière, dont celui d'économiste au sein du Ministère de la planification et du développement économique d'Ouganda, et de maître de conférence à l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et à l'Université James-Cook en Australie. Elle est actuellement Chef du département du développement social et humain au sein de la CEA, et Responsable du Centre africain pour l'égalité des sexes et du développement social.

Sa présentation a traité de la mission et du fondement de la Commission économique pour l'Afrique dans le domaine de l'inclusion sociale. Depuis plus de 50 ans, la CEA se consacre aux questions économiques, mais ce n'est qu'en 2006 qu'elle a entamé des travaux sur le développement social. Au début de 2013, la CEA a élargi leur champ et leur a consacré davantage de ressources : l'équipe chargée des questions relatives au développement social est passée de 3 à 23 personnes. La mission du département est d'appuyer le développement social par ses recherches sur l'emploi et la protection sociale, l'urbanisation, la jeunesse et la population, ainsi que sur l'égalité entre les sexes.

La CEA apporte un soutien technique aux États membres. Elle recueille et analyse des données sur toutes sortes de questions se rapportant au développement social, au développement économique, aux pouvoirs publics et à la gouvernance. En outre, la CEA rédige des enquêtes annuelles et des rapports sur les conditions socioéconomiques, tout en diffusant des informations relatives aux expériences et aux meilleures pratiques, non seulement en Afrique mais aussi d'autres régions du monde. Elle analyse et surveille également les tendances relatives à l'application des accords mondiaux et régionaux avec les médias tels que le Programme d'action de Beijing ou la Conférence internationale sur la population et le développement. Mme Aderolili a tenu à préciser que la CEA n'exécutait pas les projets. Elle se consacre à la recherche et produit des données afin d'informer les gouvernements et de les encourager à appliquer ses recommandations.

Si pendant 50 ans le développement social n'a pas été au centre des préoccupations de la CEA, l'organisation a pris conscience que la croissance économique n'avait pas amélioré les conditions sociales en Afrique. Au contraire, les inégalités sociales et la vulnérabilité s'accroissent, tandis que la pauvreté s'aggrave et s'étend. Il existe en Afrique une multitude de politiques pour le développement et l'inclusion en matière sociale, mais aucune n'a été mise en œuvre. En outre, les dispositifs d'intégration, de mise en œuvre et de suivi de l'inclusion sociale sont insuffisants, de même que les capacités des États membres de produire et d'exploiter ces dispositifs.

Face à cette situation, la CEA a renforcé ses propres capacités dans le domaine de la recherche en sciences sociales. Elle a augmenté les ressources financières et humaines consacrées à la recherche. Elle fait appel à toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires, pour élaborer les programmes et renforce les capacités de recherche des États membres en collaborant étroitement avec eux.

S'agissant du défi de l'exclusion sociale, la CEA a adopté différentes approches. La première a consisté à réunir l'ensemble des parties prenantes aux niveaux régional et sous-régional africain afin de comprendre le phénomène de l'exclusion sociale. Par la suite, un document intitulé « *The African social development review* » (Rapport sur le développement social africain) a été créé, plaçant l'intégration sociale au premier rang des préoccupations de l'Afrique en matière de développement. La CEA a ensuite commencé à mettre au point des outils, des indicateurs permettant de mesurer l'exclusion de certains groupes, les femmes, les vieux et les pauvres. Les gouvernements africains s'évaluent eux-mêmes et les résultats sont présentés à un groupe d'experts au sein duquel est représentée la CEA.

En définitive, l'un des enseignements tirés est que la clarté des enjeux et leur pertinence quant à l'élaboration des politiques sont indispensables. Plus la recherche fournit d'observations factuelles sur l'inclusion sociale, plus grande est la probabilité que chaque recommandation soit adoptée lors

de l'élaboration des politiques. Chaque instrument doit être simple et facile à utiliser. Les parties prenantes nationales manquent de capacités pour la recherche et l'élaboration des politiques.

3. *Présentation : Les recherches du 7^e programme-cadre de l'UE sur l'inclusion sociale, Dagmar Kutsar, professeur de politique sociale à l'Institut de sociologie et de politique sociale, Université de Tartu, Estonie*

Dagmar Kutsar est professeure agrégée de politique sociale à l'Université de Tartu. Ses travaux portent sur les recherches et politiques relatives à la famille, à l'enfance et à l'assistance sociale, sur les indicateurs sociaux et sur la production de rapports sociaux. Elle a participé à plusieurs projets de recherche internationaux et a été membre du Comité permanent pour les sciences sociales de la Fondation européenne pour la science et du Comité exécutif de l'Association européenne de sociologie. Elle a également travaillé comme expert au sein du module Jeunesse et inclusion sociale du 7^e programme-cadre de l'UE à la Commission européenne (2010-2012).

Mme Kutsar a commencé par présenter une vue d'ensemble des liens entre la recherche universitaire et l'élaboration des politiques. Bien que chercheurs et responsables politiques aient chacun leurs propres problèmes à résoudre, ils ont des objectifs communs visant à conjuguer davantage les efforts de la recherche, des politiques et de la pratique. Les études sociales constituent un outil important pour mesurer l'évolution sociale et analyser l'impact des politiques. Les décideurs recherchent l'équilibre entre les principes directeurs et l'action sociale en appliquant les directives européennes, mais aussi des objectifs et des buts nationaux, régionaux et locaux, ainsi que des plans d'action et de développement.

S'agissant des recherches du 7^e programme-cadre sur l'inclusion sociale, il convient de souligner que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a été établie pour 2010-2018, et que la Feuille de route stratégique de l'UE pour la recherche a été fixée pour la période 2011-2013. Cette Feuille de route comprend un module Jeunesse composé de cinq projets de recherche sur les jeunes en marge de la société. Dix-sept pays européens ont participé à ces projets.

Deux experts ont été choisis par la Direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne pour diriger la suite du processus. Leur mission était d'évaluer les projets de recherche menés dans le cadre du module, d'organiser des ateliers de synergie à l'intention des chercheurs afin d'examiner les données de recherche et les incidences politiques, d'organiser une conférence sur les politiques permettant aux chercheurs de rencontrer les parties prenantes et de concevoir un examen d'ensemble des résultats de recherche fondé sur des faits. Lors d'un atelier de synergie organisé par la Commission européenne, les participants ont mis en relation les conclusions de recherche tirées des cinq projets avec les besoins en politiques. L'atelier a ainsi contribué à l'examen d'ensemble en présentant des données positives et négatives sur les politiques et les pratiques relatives à la jeunesse marginalisée de 17 sociétés européennes.

Une conférence sur les politiques, également organisée par la Commission européenne, avait pour objectif général de confronter la recherche, les politiques et la pratique afin de renforcer un langage commun et de discuter des perspectives d'inclusion sociale des jeunes défavorisés, constituant ainsi un apport à l'examen d'ensemble.

L'examen d'ensemble comprend les contributions de l'atelier de synergie et de la conférence sur les politiques : il présente les causes de la précarité chez les jeunes exclus de la société et définit les grandes orientations. Il expose également les défis que devra relever l'action gouvernementale pour accroître l'inclusion sociale. Il met en évidence les incidences politiques du transfert transfrontalier des politiques publiques et, enfin, formule des recommandations fondées sur la recherche.

Cet examen conclut principalement que la fracture sociale qui existe parmi les jeunes peut être réduite par la reconnaissance politique de leurs besoins particuliers sur le plan social, économique et politique, et l'attention politique portée à la prévention précoce de l'exclusion sociale et à la mise

au point de mesures institutionnelles favorisant la transition des jeunes vers une existence autonome. Il est nécessaire de définir un ensemble de politiques inclusives en matière d'éducation et d'emploi en les associant à des politiques d'aide sociale solidaires, de stimuler la société civile et dernier point, mais non le moindre, de donner aux jeunes la capacité d'agir dès leur plus jeune âge en encourageant la participation et la citoyenneté dans un environnement social bienveillant et respectueux. L'examen nous indique que l'éducation, l'emploi, l'égalité des droits et des chances en matière de citoyenneté, la participation et la solidarité entre la société et les jeunes sont les principaux domaines qu'il est nécessaire de faire évoluer pour élaborer et appliquer les mesures de la stratégie de l'UE pour la jeunesse visant à donner aux jeunes la capacité d'agir et à mener des initiatives de prévention de l'exclusion sociale, en vue d'appuyer la mise en œuvre des politiques connexes et pertinentes aux échelons régional et national.

4. *Présentation : Premiers résultats du rapport phare sur l'inclusion sociale, Maitreyi Das, spécialiste en chef du développement social et chef d'équipe pour l'inclusion sociale, Banque mondiale*

Maitreyi Bordia Das est spécialiste en chef du développement social et chef d'équipe pour l'inclusion sociale au sein du département du développement social de la Banque mondiale, à Washington D.C. Elle a débuté sa carrière comme chargée de cours au St Stephens College, (Université de Delhi), a reçu le prix MacArthur au centre d'études sur la population et le développement d'Harvard et a travaillé comme conseillère au Programme des Nations Unies pour le développement. Elle est titulaire d'un doctorat en sociologie (démographie) de l'Université du Maryland.

Sa présentation a porté sur les premiers résultats du rapport phare sur l'inclusion sociale. Ce rapport applique une méthodologie à la fois quantitative et qualitative. Cependant, compte tenu du court délai de rédaction, la part du travail inédit est limitée, étant principalement examinées les données d'enquêtes existantes et les perceptions liées aux résultats présentant un intérêt pour la Banque mondiale. Ce rapport s'interroge avant tout sur ce qu'est l'inclusion sociale et sur les moyens de la promouvoir. Il examine également les tendances mondiales pour comprendre l'inclusion sociale. Il s'intéresse en outre aux attitudes et aux perceptions, en partant du principe qu'un individu agit en fonction de ses impressions et pas seulement de manière objective. Le rapport soutient par ailleurs que le changement est possible et que les politiques y contribuent.

Dans la pratique, on entend par inclusion sociale « le processus d'amélioration des conditions de participation à la société des individus et des groupes ». Ce terme désigne à la fois un résultat et un processus. Il est lié aux relations entre les groupes et concerne souvent le pouvoir. En outre, sa mesure varie selon sa définition et les résultats attendus, qui sont deux aspects contextuels. Si l'origine ethnique, la race ou le lieu de résidence sont des facteurs connus de l'exclusion, le rapport met l'accent sur l'importance de la combinaison de ces identités. C'est en réalité leur effet multiplicateur qui entraîne l'exclusion.

En matière de résultats, Mme Das a présenté un graphique sur la pauvreté des autochtones et des non-autochtones qui montre que les taux de pauvreté de ces populations ne sont pas convergents, excepté en Chine. Un autre exemple illustre le stéréotype de la « paresse des Roms » : alors que le taux d'activité des Roms et des non-Roms est identique, les salaires des Roms sont inférieurs.

L'équipe chargée du Développement social à la Banque mondiale a proposé un cadre d'inclusion sur les marchés (terre, travail et crédit), dans les services (comme la santé, l'éducation, les transports, l'eau, l'électricité et les routes) et les espaces (physique, politique, culturel et symbolique). L'équipe s'est demandé comment les conditions des personnes exclues pourraient-elles changer, si l'hypothèse se présentait. Elles changeraient par le renforcement des aptitudes, des perspectives et de la dignité. Mme Das a fait valoir que leur contribution au discours général était l'idée de dignité, qui est souvent la clé de l'inclusion sociale. Parmi les nombreuses et différentes raisons expliquant l'importance de l'inclusion sociale aujourd'hui, Mme Das a évoqué l'idée d'une transition démographique complexe. Une transition inverse de la fécondité se produit

dans de nombreux pays. La migration sera en outre la tendance démographique la plus imprévisible des prochaines décennies.

Il ressort également du rapport que la pauvreté a considérablement diminué si l'on se réfère au seuil de 1,25 dollar par jour, mais pas à celui de 2,25 dollars/jour. Les sociétés seront fortement urbanisées à l'avenir, sous l'impulsion de l'Afrique.

Mme Das a également présenté un graphique extrait de l'Enquête sur les valeurs mondiales concernant la perception de la population, qui considère que les migrants sont trop nombreux, ainsi qu'une enquête sur le milieu scolaire effectuée aux États-Unis montrant le pourcentage d'étudiants LGBT ne se sentant pas en sécurité à l'école en raison de leur orientation sexuelle.

Enfin, le changement est possible et il faut se rappeler qu'il existe de multiples facteurs et processus de changement. En outre, celui-ci est graduel, non linéaire et parfois imprévu, un certain délai séparant une intervention de son impact effectif.

5. *Débat : Comment mieux exploiter le potentiel de recherche,*

- *Ana Sojo, chargée des affaires sociales, CEPALC*

Ana Sojo est spécialiste principale à la Division du développement social de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) des Nations Unies. Ses recherches et ses activités de conseil technique auprès des gouvernements de la région portent sur les domaines de la protection sociale, de la pauvreté, de la cohésion sociale et du *care* (prise en charge). Elle a publié un grand nombre d'ouvrages spécialisés et d'articles, et coordonne depuis 2012 la publication emblématique de la CEPALC intitulée « Panorama social de l'Amérique latine ».

Sa présentation a porté sur la description de l'inclusion sociale, de l'exclusion et de la cohésion sociale formulée par la CEPALC. La cohésion sociale est un aspect essentiel dans le cas d'une approche systémique du développement, qui peut désigner non seulement les mécanismes d'inclusion et d'exclusion instaurés par la société, mais aussi la manière dont ces mécanismes influencent les perceptions et les comportements individuels à l'égard d'une communauté. Les mécanismes d'inclusion concernent l'emploi, les systèmes éducatifs, les droits et les politiques conçues pour encourager l'équité, le bien-être et la protection sociale.

Le lien entre recherche et élaboration des politiques peut se comprendre dans le cadre d'un « institutionnalisme discursif », conceptualisé par Vivien Schmidt. Ainsi, la recherche peut être perçue comme s'inscrivant dans l'ensemble des idées touchant au besoin d'intégration sociale dans le processus interactif d'élaboration et de communication des politiques, démontrant le besoin de réformes, établissant le bien-fondé de nouvelles initiatives politiques et proposant des arguments concrets dans le cadre des valeurs de justice, d'égalité et de solidarité qui favorisent l'intégration sociale.

Les résultats de recherche doivent démontrer la nécessité de l'inclusion sociale, en proposant des arguments normatifs convaincants qui fassent appel à des valeurs conformes à l'inclusion sociale. En ce sens, l'influence potentielle que peut avoir la recherche sur le renforcement des politiques d'inclusion sociale doit être encouragée. Pour renforcer les capacités de recherche permettant d'établir des passerelles entre les acteurs, entre autres, il convient d'examiner leurs valeurs et leurs conceptions concernant les représentations culturelles et symboliques qui sous-tendent le champ exclusion/inclusion devant être modifié. La recherche doit s'efforcer d'étayer des propositions d'action prenant en compte la diversité des acteurs et de leurs représentations et consolidant un argumentaire conforme à leurs valeurs et à leurs intérêts.

Mme Sojo a donné un exemple de politiques du « *care* » (prise en charge), où le « *care* » est défini comme un droit du citoyen, dont les principes directeurs seraient l'universalité et l'égalité. Les

politiques publiques en la matière peuvent cibler de nombreux objectifs différents, éventuellement reliés entre eux avec le temps. Les principaux d'entre eux sont : d'encourager le développement cognitif des enfants grâce à des interventions précoces pouvant réduire les inégalités sociales, de veiller au bien-être des personnes âgées en perte d'autonomie et des handicapés, de réduire l'inégalité des chances entre les sexes en améliorant l'accès des femmes au marché du travail dans de meilleures conditions, etc.

En conclusion, Mme Sojo a déclaré que les tensions possibles entre les différents objectifs et, par la suite, entre les parties prenantes et les acteurs politiques devaient être examinées afin de formuler un discours en mesure de favoriser le consensus et les affinités nécessaires aux changements de politiques. À cette fin, la recherche doit prendre en compte certains critères comme les délais, la conformité, l'exactitude, l'actualisation et la fluidité des propositions, tout en s'adressant aux acteurs ouverts aux nouvelles idées et en cherchant à faire évoluer ceux qui freinent le changement en adhérant à des valeurs traditionnelles à l'origine de l'exclusion sociale.

- *Martin Schaaper, Chef des unités Science, technologie et innovation (STI) et Communication, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal*

Martin Schaaper dirige l'unité des statistiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation, ainsi que l'unité des statistiques relatives à la communication et à l'information, à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Avant de rejoindre l'UNESCO, Martin a travaillé pendant huit ans à l'OCDE, où il était chargé de la communication avec les pays non membres de l'OCDE dans le domaine des statistiques relatives aux STI et aux TIC, et pendant six ans dans de petites sociétés travaillant pour Eurostat.

M. Schaaper a présenté un bref aperçu des activités de l'ISU et de ses liens avec l'inclusion sociale. L'Institut est né de la Division des statistiques de l'UNESCO et jouit d'une semi-autonomie. Son mandat est de travailler dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO : éducation, science, culture et communication. L'action de l'ISU s'articule autour des axes suivants : collecter, produire et analyser les données, élaborer et appliquer des méthodologies et des normes répondant aux difficultés rencontrées par les pays à tous les stades du développement afin de renforcer les capacités des bureaux nationaux de statistiques et apparentés, et répondre autant que possible aux besoins en statistiques des parties prenantes.

La majeure partie des ressources est consacrée à la collecte de données dans le domaine de l'éducation. Le recueil annuel de données sur l'éducation de l'ISU est le plus complet au monde et tente d'apporter des réponses concernant les objectifs de l'Éducation pour tous et les Objectifs du Millénaire pour le développement 2 et 3. L'ISU mène également des collectes de données spécifiques afin de mieux répondre aux besoins de suivi propres à certaines régions. Par exemple, un questionnaire régional a été mis au point à l'intention de l'Afrique subsaharienne concernant la formation des enseignants et les conditions de scolarité (accès à l'eau potable et toilettes séparées pour les filles). L'ISU collabore avec l'UNICEF à l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés et participe également à l'établissement d'un observatoire des résultats d'apprentissage.

En ce qui concerne la science, la technologie et l'innovation, l'ISU procède tous les deux ans à une collecte mondiale de données sur la recherche et le développement. En 2013, il réalisera la première collecte mondiale de données relatives aux statistiques de l'innovation. Il mène aussi des recherches sur la mobilité internationale des personnes hautement qualifiées et participe à une enquête OCDE/Eurostat/ISU sur les carrières des titulaires de doctorat.

Dans le domaine de la culture, le Cadre pour les statistiques culturelles, publié en 2009, étudie la contribution de la culture à l'économie et au bien-être des communautés et des pays en général. Par ailleurs, l'Institut recueille des données relatives aux langues dans les longs métrages, ce qui pourrait offrir un certain éclairage sur l'inclusion sociale. L'ISU élabore également une enquête mondiale sur les statistiques de l'emploi culturel. Les données seront ventilées par sexe, âge et croisées avec différentes variables socioéconomiques. Enfin, l'ISU vient de publier le second

volume d'une série de manuels proposant des questions types à l'usage des pays souhaitant mener une enquête pour mesurer la participation culturelle.

Pour ce qui est de la communication et de l'information, l'ISU étudie les statistiques des TIC dans l'éducation, les statistiques relatives aux médias et la maîtrise de l'information et des médias. Concernant les statistiques relatives aux médias, l'ISU met au point une nouvelle enquête sur la presse, l'audiovisuel et les médias numériques, actuellement expérimentée dans un nombre croissant de pays tous les ans.

Concernant le Secteur des sciences sociales et humaines, un expert associé rejoindra l'Institut au deuxième semestre de 2013 pour marquer la première collaboration officielle entre les deux entités. L'objectif est de mettre au point des indicateurs sociaux et socioéconomiques axés sur les jeunes femmes et les jeunes hommes, en considérant particulièrement les migrants, les personnes handicapées et les populations autochtones. L'expert effectuera un travail de recensement des statistiques existantes sur l'inclusion et l'exclusion de ces groupes, en compilant les connaissances actuelles, telles que les concepts, les définitions, les classifications, et en définissant des indicateurs, y compris sur l'impact des politiques publiques, de manière à proposer des indicateurs permettant des approches comparatives.

Discussions

Comment les chercheurs s'informent-ils sur les terrains de politiques d'inclusion sociale sur lesquels ils pourraient travailler ?

Il est apparu clairement au cours de l'atelier qu'il était nécessaire de savoir comment accéder aux appels à candidatures nationaux ou internationaux et comment les chercheurs s'informaient concernant les terrains d'inclusion sociale sur lesquels ils devaient travailler. Selon **Marcello Balbo**, de l'Université IUAV à Venise, un point est à retenir : il existe différents niveaux en ce qui concerne l'élaboration des politiques, en particulier lorsqu'il s'agit de la question des migrants. En outre, M. Balbo a souligné que l'inclusion ou l'exclusion sociale s'inscrivait dans l'espace. Concernant les moyens d'informer les chercheurs, il a indiqué que le contexte était essentiel : il existe différentes façons d'aborder les situations selon leurs conditions particulières. Ainsi, les contextes économique, social, traditionnel et historique sont fondamentaux.

Les chercheurs peuvent s'appuyer sur l'analyse de la participation des populations démunies. À cet égard, **Thierry Viard** (ATD Quart monde) a cité quelques exemples de bonnes et de mauvaises pratiques. Par exemple, selon lui, la récente rénovation du marché du poisson a représenté une perte d'emploi informel pour de nombreux jeunes. Il a donné par ailleurs l'exemple d'un transfert monétaire sans condition à Madagascar, en collaboration avec l'UNICEF, et qui a donné des résultats très positifs. Enfin, pour veiller au bon fonctionnement des programmes de développement, les populations exclues doivent intervenir dans le processus. De plus, il faudrait toujours se demander si les populations les plus démunies sont touchées par les politiques sociales publiques.

La conceptualisation de l'inclusion sociale doit être élargie. Dans ses recherches en Inde, au Bangladesh, au Népal et en Afghanistan, **Babken Babajanian**, de l'*Overseas Development Institute* (Institut du développement outremer), a observé qu'il existait très peu d'éléments attestant l'effet intégrateur de la protection sociale. La recherche actuelle examine principalement les résultats du dénuement, comme la pauvreté et l'accès inégal aux services, qui ne représente qu'une seule dimension de l'inclusion sociale, mais les études s'intéressent peu aux facteurs ou aux causes du dénuement, qui est une autre dimension essentielle de l'inclusion sociale. Lors de ses travaux, M. Babajanian a examiné les effets des programmes de protection sociale, du point de vue à la fois des résultats et des facteurs du dénuement, et a mesuré si ces interventions amélioreraient le bien-être économique et si elles parvenaient à surmonter les contraintes structurelles en vue d'améliorer les conditions de vie sur le long terme.

Pourquoi les décideurs n'exploitent-ils pas davantage les travaux de recherche ?

Les experts, les chercheurs et les représentants d'ONG ont constaté qu'un fossé séparait la recherche en sciences sociales et l'élaboration des politiques. **Marie Ramot**, de la Direction générale Recherche et Innovation de la Commission européenne, a évoqué la difficulté de faire le lien entre la recherche et les politiques malgré les efforts accomplis par les principales institutions, notamment avec les membres du Parlement européen, toujours sollicités. **Dalia Bayoumi**, du Centre du contrat social en Égypte, a témoigné de cette difficulté en donnant l'exemple de leurs travaux menés ces trois dernières années sur le suivi, l'évaluation et l'intégration d'un programme national intégré de développement et de lutte contre la pauvreté à l'intention des 1 000 villages les plus pauvres d'Égypte. Le Centre a adopté une démarche participative et élaboré des cadres de résultats avec des groupes de décideurs et de cadres intermédiaires gouvernementaux chargés de l'exécution. Il est crucial de susciter l'adhésion au « bon » moment et pour la « bonne » décision en désignant des porte-parole qui plaideront en faveur des orientations. Connaître l'environnement politique et les points d'entrée est également impératif. Retenir des indicateurs très simples, présenter les données très simplement et suivre une approche coût-avantages est très utile pour les décideurs. Afin de favoriser l'esprit d'acceptation des orientations politiques et programmatiques reposant sur des données factuelles, il faut aussi appuyer des programmes de responsabilisation sociale sur le terrain à l'intention de la société civile. Ils auront également une fonction de porte-parole et contribueront à promouvoir un environnement et un contexte favorables à cette acceptation.

Luk Van Langenhove, de l'Université des Nations Unies, a indiqué que la quantité de résultats de recherche disponibles augmentait de façon exponentielle. Les chercheurs éprouvent pourtant un sentiment de frustration car leurs résultats ne sont pas utilisés par les responsables politiques, qui estiment que de nombreuses recherches ne contribuent pas à résoudre les questions politiques. À ses yeux, tout le problème de l'exploitation du potentiel de la recherche consiste à trouver les moyens de convertir le stock global de connaissances en connaissances utilisables sur le terrain que les collectivités locales puissent s'approprier. Faisant écho à cette intervention, **Mme Remaoun** s'est demandé si les chercheurs ne savaient pas convertir leurs connaissances, ou bien si les connaissances n'étaient pas comprises au niveau de l'action gouvernementale. Elle a souligné le rôle des médias dans l'établissement de liens entre les chercheurs et les responsables politiques. Par ailleurs, elle a évoqué la nécessité de traiter les domaines de recherche pouvant être financés sans lien immédiat avec une solution politique.

Raja Mohan Rao Kodamala, du Centre d'étude de l'exclusion sociale et des politiques inclusives en Inde, a signalé que les personnes chargées d'analyser les différentes options de politiques publiques et de formuler des recommandations sur l'action à mener s'étaient tournées vers la recherche en science comportementale et sociale pour étayer leurs travaux, mais qu'ils avaient été déçus de l'aide obtenue, notamment parce que des études portant sur des thèmes identiques avaient abouti à des données et des conclusions contradictoires. Il a ajouté qu'en Inde, l'exclusion sociale découlait de conflits culturels, et non de la pauvreté. Il est essentiel de comprendre les réalités du terrain si l'on veut formuler des recommandations de politique générale en faveur de l'intégration sociale. Par conséquent, la recherche micro-sociologique doit guider l'élaboration des politiques à un macro-niveau. David Gough, du Centre EPPI, a suggéré que pour que la recherche soit utile et influence les politiques et les pratiques, une plus large place doit être faite à la synthèse des conclusions de recherches, d'une part, et aux études portant sur l'exploitation de la recherche dans la pratique (recherche sur l'utilisation de la recherche), d'autre part.

Fabien Tocqué, de la Croix-Rouge, a souligné que les ONG historiques et influentes sur l'opinion publique, et auprès des médias, avaient un rôle important à jouer. L'exemple donné concernait l'inclusion financière, thème inexistant en France en 2011, alors qu'il était très débattu en Europe. Cependant, après avoir travaillé avec un spécialiste en micro-économie, la Croix-Rouge est parvenue à exprimer ses conclusions dans un message, qu'elle a fait passer à l'occasion d'une conférence nationale consacrée à la lutte contre la pauvreté et qui a contribué à la création d'un Observatoire de l'inclusion financière.

Quelles sont les méthodes permettant aux chercheurs de mieux travailler en réseau ?

S'agissant des méthodes permettant aux chercheurs de mieux travailler en réseau, les participants ont reconnu l'importance de l'autonomisation. **Mme Bayoumi** a donné un exemple confirmant le rôle majeur de l'autonomisation : au Centre du contrat social, des programmes exécutés au niveau local visent à encourager la responsabilisation culturelle et sociale s'agissant d'enseigner ou non, et à renforcer les capacités des villageois à faire entendre leur voix. Masahiro Igarashi, du GNUE, a indiqué qu'en parlant de l'exclusion sociale comme d'une conséquence de la pauvreté, il est préférable de prendre des mesures en faveur de services publics accessibles, de politiques de l'emploi, de politiques du logement ou de politiques de meilleure répartition. D'un autre côté, si l'exclusion sociale est considérée comme à l'origine du dénuement, l'attention doit être portée à la primauté des lois, aux droits de l'homme et à la réconciliation politique. Notre choix d'indicateurs dépend alors du type de dénuement auquel on s'efforce de remédier : individuel et vertical, ou propre à un groupe et horizontal.

Serena Heckler, du Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, a discuté de Rio + 20 et de l'une des nouvelles initiatives concernant la mise en place d'une plate-forme en ligne permettant de rassembler les chercheurs et les décideurs, créant ainsi un dispositif où les décideurs expriment leurs besoins aux chercheurs de manière plus directe. En outre, elle a souligné que cette relation n'était pas double mais englobait aussi la société, en plus des chercheurs et des décideurs.

Enfin, **Samy Ahmar**, du *Coffey International Development*, a déclaré que le décalage entre les mots de la recherche et ceux de l'élaboration des politiques n'était pas un problème nouveau. Selon lui, intégrer un cadre d'évaluateurs à tous les niveaux d'un département ou d'une institution est indispensable pour assurer : que la recherche et les projets d'évaluation commandés soient de qualité élevée et servent les objectifs de la prise de décision ; que l'évaluation systématique de l'impact soit défendue en interne ; et que les décideurs et les fonctionnaires soient formés aux rudiments de l'évaluation et en comprennent les avantages potentiels, si elle est bien menée. Samy Ahmar a également mentionné un nouveau concept capable de changer radicalement la façon dont la recherche et l'élaboration des politiques interagissent à l'avenir : la rémunération à la performance, qui désigne une forme de financement subordonnant les paiements à la vérification indépendante des résultats.

Le modérateur **Michael Woolcock** a résumé les discussions de la troisième session, réaffirmant le rôle joué par les médias et les ONG dans la transformation des résultats de recherche en messages politiques publics. Il a ajouté que le Programme MOST pouvait être un catalyseur facilitant le dialogue entre chercheurs et décideurs. À ses yeux, l'atelier a contribué à la mise en place d'un langage et d'un discours communs sur la recherche, indispensable à la mise en œuvre des travaux.

6. *Remarques de conclusion : Ângela Melo, Directrice, Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse, SHS, UNESCO*

Ângela Melo, Directrice de la Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse et Secrétaire exécutive du Programme MOST (UNESCO), a remercié l'ensemble des participants pour la qualité de leurs travaux et l'échange de nouvelles idées enrichissantes.

Dans ses remarques de conclusion, la Directrice a indiqué que l'atelier bénéficiait de la présence de partenaires clés, parmi lesquels des organismes des Nations Unies et des ONG telles qu'ATD Quart Monde, la Croix-Rouge, la Fondation Abbé Pierre et le Réseau européen anti-pauvreté, soulignant le fait que ces organisations étaient en contact direct avec la réalité de l'inclusion sociale, apportant ainsi à l'atelier une expérience précieuse. Après les conférences sur l'inclusion sociale tenues sous l'égide des Nations Unies à Paris (2007), Helsinki (2008) et Accra (2009), de nouveaux progrès ont été accomplis à l'occasion de cet atelier, davantage axé sur les

méthodologies que les conférences citées plus haut, en se fondant nécessairement sur des concepts et des données factuelles.

Le rôle de l'atelier était de réunir différentes approches de mesure et d'évaluation de l'inclusion sociale. Grâce aux présentations de différents indices et méthodologies par des producteurs et des utilisateurs de données, l'atelier a permis de dresser l'inventaire des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, mettant ainsi en lumière la richesse des bases de données disponibles et contribuant à faire mieux connaître le caractère multidimensionnel du phénomène de l'inclusion/exclusion.

L'atelier a clairement établi le fait que les indicateurs de l'inclusion et les méthodes d'évaluation sont étroitement liées et qu'il est nécessaire de constituer une base de données solide et complète, qui permette aux États membres de débattre de leurs progrès en matière de politiques inclusives. Ces débats ont fait apparaître la diversité des méthodes concernant l'évaluation du niveau d'intégration des politiques sociales : il existe, d'une part, des méthodes reposant sur l'analyse de projets de développement et, d'autre part, des évaluations de politiques inclusives dans les pays développés. Les études d'impact permettent de mesurer les conséquences envisageables des politiques inclusives sur l'amélioration du niveau de vie des populations ciblées et de recenser à l'avance les difficultés à prévoir lors de la mise en œuvre. Si des politiques inclusives sont mises en œuvre, il leur appartient de les évaluer, de les améliorer et de les réexaminer régulièrement. Les outils d'analyse et les meilleures pratiques qui ont été présentés peuvent être très utiles aux professionnels de l'évaluation et à cet égard, l'atelier a atteint l'un de ses objectifs principaux. Il a également démontré que le rôle joué par les organisations non gouvernementales, et la société civile en général, était fondamental pour mener une bonne évaluation. Cependant, la méthodologie relative à la mesure et à l'évaluation des politiques doit progresser au niveau international, en concertation avec d'autres organismes des Nations Unies, car la communauté du développement international doit collaborer dans le domaine de l'inclusion sociale. Ses dimensions multiples peuvent être mieux saisies et analysées par des experts de différents domaines comme l'emploi, l'éducation, la culture, l'habitat, les sciences naturelles, etc.

Organisé dans le cadre du Programme Gestion des transformations sociales (MOST) de l'UNESCO, cet atelier visait, entre autres, à tisser des liens entre la recherche sur l'inclusion sociale et l'élaboration des politiques. Unique au sein du système des Nations Unies, le Programme MOST s'attache à créer des passerelles efficaces entre la recherche, les politiques et les pratiques et devrait jouer le rôle de catalyseur, non seulement au niveau national mais aussi au niveau régional. Les exemples d'organisations régionales présentes à l'atelier, comme la CEA, l'ASACR, la CEPALC ou l'UE, ont montré comment, grâce aux mécanismes de collaboration intergouvernementaux, une organisation régionale pouvait jouer un rôle majeur dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la formation, et comment un binôme politiques/recherche pouvait être constitué.

Mme Melo a conclu son intervention en soulignant que l'atelier avait contribué à renforcer la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations régionales, la Banque mondiale et la société civile, tout en offrant de meilleures possibilités de cohésion et de complémentarité dans leurs futures actions respectives.

ANNEXE I : PROGRAMME DE L'ATELIER

Lundi 25 mars 2013

Session 1 : Mesurer l'inclusion sociale

08h30 -9h00 Inscription

09h30 -9h45 Accueil et observations liminaires :

Pilar Alvarez-Laso, Sous-Directrice générale pour les sciences sociales et humaines, UNESCO

Modérateur :

Eric Marlier, Coordinateur scientifique international, CEPS/INSTEAD

09h45 -10h00 Indice de l'inclusion sociale

Christopher Sabatini, Directeur principal des politiques à la Société des Amériques et au Conseil des Amériques (AS/COA)

10h00 -10h20 Les différents types d'indicateurs de l'inclusion sociale

Anne-Catherine Guio, chercheuse en chef au CEPS/INSTEAD

10h20 -10h35 Inclusion sociale : le lien avec les indices BTI et SGI

Sabine Donner, coordonnatrice, Indice de transformation Bertelsmann

10h35 -10h50 Mesurer le niveau d'inclusion⁸

Romina Boarini, économiste principale, Chef de la Section de la mesure du bien-être et du progrès, Direction des statistiques, OCDE

10h50 -11h10 Pause-café

11h10 -12h30 Débat : l'aspect multidimensionnel de l'inclusion

11h10 -11h20 Bi Puranen, Secrétaire générale de la World Values Survey

11h20-11h30 Grégoire Mboya De Loubassou, Groupe de la Banque africaine de développement, Département des statistiques.

Participants (ordre alphabétique) :

Enas Ali Abd El-Majeed Mohamed, chercheur, Centre du contrat social, Égypte

Christina Behrendt, spécialiste des politiques sociales, Organisation internationale du Travail

Michelle Brock, chercheuse en économie, Bureau du Chef économiste, Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Delphine Chauffaut, Chef du département des affaires sociales, Centre d'analyse stratégique, France

⁸ Présentation en collaboration avec Pauline Fron, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE.

Pablo Escribano, assistant en communication, Observatoire de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur les migrations

Martine Kespi-Letremy, professeur d'économie, Université Panthéon-Sorbonne

Christophe Lalande, Chef de l'unité Logement, UN-Habitat

René Padieu, chercheur, Institut international des statistiques

Sonia Rocha, chercheuse, Institut d'études sur le travail et la société, Brésil

Hans Schmeets, chercheur, statistiques, Pays-Bas

ONG :

Fondation Abbé Pierre – Anne-Claire Mejean-Vaucher

ATD Quart Monde – Thierry Viard

EAPN – Amana Ferro

Croix-Rouge – Fabien Tocqué

12h30-14h30 Déjeuner

Session 2 : Évaluation et impact des politiques inclusives

Modérateur :

Charles-Henri Montin, expert en politique réglementaire, Ministère de l'économie et des finances

14h30-14h35 Allocution d'ouverture par le modérateur

14h35-14h45 Message vidéo de Daniela Bas, Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

14h45-15h00 Évaluation des politiques inclusives au niveau européen
Eduardo Barredo Capelot, Directeur des statistiques sociales et de la société de l'information, Eurostat

15h00-15h15 Évaluation de l'impact social
Hugh Waddington, chargé d'évaluation principal, 3ie

15h15-15h30 La méthodologie d'évaluation des politiques publiques au sein de la Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse, SHS, UNESCO
Rosalía Cortes, chercheuse au CONICET et à la FLACSO

15h45-16h00 Pause-Café

16h00-17h30 Débat : quels sont les outils d'évaluation appropriés de l'efficacité des politiques inclusives ?

16h00-16h10 Peter Lelie, Conseiller, Ministère des affaires sociales de Belgique

16h10-16h20 Antonella Noya, analyste principal des politiques, Programme LEED, OCDE

Participants (ordre alphabétique) :

Samy Ahmar, chercheur, Coffey International Development

Ricardo Aparicio, Directeur adjoint, Analyse de la pauvreté, CONEVAL

David Gough, Directeur, *Evidence for Policy and Practice Information and Co-ordinating Centre* (Centre-EPPI)

Joanna Hofman, chercheuse, RAND Europe

Masahiro Igarashi, Conseiller en évaluation, Groupe d'évaluation des Nations Unies

Natalia Kosheleva, Présidente de l'IOCE

ONG :

Fondation Abbé Pierre — Anne-Claire Mejean-Vaucher

ATD Quart Monde – Thierry Viard

EAPN – Amana Ferro

Croix-Rouge – Fabien Tocqué

Mardi 26 mars 2013

Session 3 : Les liens entre la recherche et l'élaboration des politiques

Modérateur :

Michael Woolcock, spécialiste en chef du développement social, Banque mondiale

- 09h30-09h45 La recherche sur l'inclusion sociale en Asie
Ibrahim Zuhuree, responsable de la Division des affaires sociales et du Bureau du Secrétaire général, ASACR
- 09h45-10h00 La recherche sur l'inclusion sociale en Afrique
Rose Aderolili, Chef du département du développement social et humain, CEA
- 10h00-10h15 Les recherches du 7^e programme-cadre de l'UE sur l'inclusion sociale
Dagmar Kutsar, professeur de politique sociale à l'Institut de sociologie et de politique sociale, Université de Tartu
- 10h15-10h30 Rapport phare sur l'inclusion sociale
Maitreyi Das, spécialiste en chef du développement social et chef d'équipe pour l'inclusion sociale, Banque mondiale
- 10h45-11h00 Pause-café
- 11h00-12h15 Débat : comment mieux exploiter le potentiel de recherche**
- 11h00-11h10 Ana Sojo, chargée des affaires sociales, CEPALC
- 11h10-11h20 Martin Schaaper, Chef des unités Science, technologie et innovation (STI) et Communication, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal

Participants (ordre alphabétique) :

Marcello Balbo, Chaire UNESCO pour l'inclusion sociale et spatiale des migrants internationaux : politiques et pratique urbaines, Université IUAV, Venise

Babken Babajanian, chercheur, *Overseas Development Institute*, Royaume-Uni

Dalia Bayoumi, spécialiste de l'évaluation et du suivi, Centre du contrat social, Égypte

Cedric Choukeir, Directeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Alliance mondiale de la Jeunesse,

Jessica Hagen-Zanker, chercheuse, *Overseas Development Institute*, Royaume-Uni

Raja Mohan Rao Kodamala, Professeur-Directeur, Centre d'étude de l'exclusion sociale et des politiques inclusives, Inde

Bernd Marin, Directeur exécutif, Centre européen pour les politiques et la recherche sur le bien-être social

Marie Ramot, chargée de programme, Direction générale Recherche et Innovation de la Commission européenne

Miriam Patricia Rubio Contreras, Secrétaire générale, Secrétariat des sciences et des technologies, Guatemala

Simon Vanackere, Inspecteur des affaires sociales, Inspection générale des affaires sociales, France

Luk Van Langenhove, Directeur, Institut sur les études comparatives sur l'intégration régionale, Université des Nations Unies (UNU-CRIS)

ONG :

Fondation Abbé Pierre — Anne-Claire Mejean-Vaucher

ATD Quart Monde – Thierry Viard

Croix-Rouge – Fabien Tocqué

12h15–12h30 : remarques de conclusion : Ângela Melo, Directrice, Division de l'inclusion sociale et de la jeunesse, SHS, UNESCO

ANNEXE II : LISTE DES PARTICIPANTS**Liste des participants⁹**

| NOM Prénom | Poste/fonction | ORGANISATION/PAYS |
|--------------------------------|--|---|
| ADEROLILI Rose | Chef du département du développement social et humain | CEA |
| AHMAR Samy | Chercheur | <i>Coffey International Development</i> |
| ALI ABD EL-MAJEED MOHAMED Enas | Chercheur | Centre du contrat social, Égypte |
| APARICIO Ricardo | Directeur adjoint, Analyse de la pauvreté | CONEVAL Mexique |
| BABAJANIAN Babken | Chercheur | <i>Overseas Development Institute</i> Royaume-Uni |
| BALBO Marcello | Chaire UNESCO pour l'inclusion sociale et spatiale des migrants internationaux : politiques et pratique urbaines | Université IUAV Venise |
| BAYOUMI Dalia | Spécialiste de l'évaluation et du suivi | Centre du contrat social, Égypte |
| BEHRENDT Christina | Spécialiste des politiques sociales | Organisation internationale du Travail |
| BENAYAD Saida | Conseiller technique | Commission nationale française pour l'UNESCO |
| BENGHABRIT-REMAOUN Nouria | Directrice | Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, Oran, Algérie |
| BOARINI Romina | Économiste principale, Chef de la Section de la mesure du bien-être et du progrès, Direction des statistiques | OCDE |
| BROCK Michelle | chercheuse en économie, Bureau du Chef économiste | BERD |
| BARREDO CAPELOT Eduardo | Directeur des statistiques sociales et de la société de l'information | EUROSTAT |
| CHAUFFAUT Delphine | Chef du département des affaires sociales | Centre d'analyse stratégique France |
| CHOUKEIR Cedric | Directeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord | Alliance mondiale de la jeunesse |
| CORTES Rosalia | Chercheuse | FLACSO |
| DAS Maitreyi | Spécialiste en chef du développement social et chef d'équipe pour l'inclusion sociale | Banque mondiale |
| DE LOUBASSOU Grégoire Mboya | Département des statistiques | Groupe de la Banque africaine de développement |
| DONNER Sabine | Coordinatrice | Indice de transformation |

⁹ Sauf personnel UNESCO.

| | | |
|----------------------------|--|---|
| | | Bertelsmann |
| EL HAYEK Christiane | Secrétaire générale | CNLE, France |
| ESCRIBANO Pablo | Assistant en communication | Observatoire ACP sur les migrations - OIM |
| FERRO Amana | Chargée des politiques | Réseau européen anti-pauvreté |
| FRON Pauline | Statisticienne | OCDE |
| GODIN Carole | Conseiller technique | Commission nationale française pour l'UNESCO |
| GOUGH David | Directeur | Centre-EPPI |
| GUIO Anne-Catherine | Chercheuse en chef | CEPS/INSTEAD |
| HACKMANN Heide | Directrice exécutive | Conseil international des sciences sociales |
| HAGEN-ZANKER Jessica | Chercheuse | <i>Overseas Development Institute</i> Royaume-Uni |
| HOFMAN Joanna | Chercheuse | <i>RAND Europe</i> |
| IGARASHI Masahiro | Conseiller en évaluation | Groupe d'évaluation des Nations Unies |
| KAUFFMANN Céline | Chef de projet, Coopération réglementaire internationale | OCDE |
| KESPI-LETREMY Martine | Professeur d'économie | Université Panthéon-Sorbonne |
| KODAMALA Raja Mohan Rao | Professeur-Directeur | Centre d'étude de l'exclusion sociale et des politiques inclusives, Inde |
| KOSHELEVA Natalia | Présidente | IOCE |
| KUTSAR Dagmar | Professeur de politique sociale | Université de Tartu |
| LALANDE Christophe | Chef de l'unité Logement | UN-HABITAT |
| LELIE Peter | Conseiller | Ministère des affaires sociales, Belgique |
| MAGALHAES Beatriz Judice | Chercheuse indépendante et associée | Association brésilienne d'anthropologie (ABA) |
| MARIN Bernd | Directeur exécutif | Centre européen pour les politiques et la recherche sur le bien-être social |
| MARLIER Eric | Coordinateur scientifique international | CEPS/INSTEAD |
| MEJEAN-VAUCHER Anne-Claire | Chargée de recherche | Fondation Abbé Pierre |
| MONTIN Charles-Henri | Expert en politique réglementaire | Ministère de l'économie et des finances, France |

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| NOYA Antonella | Analyste principal des politiques, Programme LEED, OCDE | OCDE |
| PADIEU René | Chercheur | Institut international des statistiques |
| PURANEN Bi | Secrétaire général | <i>World Values Survey</i> |
| RAMOT Marie | Chargée de programme | DG Recherche et Innovation de la Commission européenne |
| ROCHA Sonia | chercheuse | Institut d'études sur le travail et la société, Brésil |
| RUBIO CONTRERAS Miriam Patricia | Secrétaire nationale | Secrétariat des sciences et des technologies, Guatemala |
| SABATINI Christopher | Directeur principal des politiques à la Société des Amériques et au Conseil des Amériques (AS/COA) | <i>Americas Quarterly</i> |
| SCHAAPER Martin | Chef des unités Science, technologie et innovation (STI) et Communication | Institut de statistique de l'UNESCO |
| SCHMEETS Hans | Chercheur | Statistiques, Pays-Bas |
| SOJO Ana | Chargée des affaires sociales | CEPALC |
| TOCQUÉ Fabien | Chef de projet sur la précarité énergétique | Croix-Rouge, France |
| VAN LANGENHOVE Luk | Directeur | Université des Nations Unies |
| VANACKERE Simon | Inspecteur des affaires sociales | Inspection générale des affaires sociales, France |
| VIARD Thierry | Directeur administratif | ATD Quart Monde |
| WADDINGTON Hugh | Chargé d'évaluation principal | 3ie |
| WOOLCOCK Michael | Spécialiste en chef du développement social | Banque mondiale |
| ZUHUREE Ibrahim | Responsable de la Division des affaires sociales et du Bureau du Secrétaire général | ASACR |

ANNEXE III

| Auteur, établissement d'appartenance | Article/Présentation |
|---|---|
| ADEROLILI Rose, CEA | <i>The experience of the United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) in the field of social inclusion: Linking research to policy-making</i> |
| AHMAR Samy, Coffey International Development | <i>Measuring Social Public Policies: Concept Note</i> |
| ALI ABD EL-MAJEED MOHAMED Enas et BAYOUMI Dalia, Centre du contrat social, Égypte | <i>Integrating Social Inclusiveness into Policy Oriented Research: Some Lessons from the SCC experience</i> |
| APARICIO Ricardo, CONEVAL Mexique | <i>Social Inclusion within the Framework of the Multidimensional Measurement of Poverty in Mexico</i> |
| BABAJANIAN Babken et HAGEN-ZANKER Jessica, Overseas Development Institute Royaume-Uni | <i>Using social exclusion for measuring social protection impacts in developing countries</i> |
| BALBO Marcello, Università Iuav di Venezia | <i>Sans titre</i> |
| BARREDO CAPELOT Eduardo, EUROSTAT | <i>Inclusive Policies Assessment at the European level</i> |
| BEHRENDT Christina, Organisation internationale du Travail | <i>Addressing social inclusion through social security: The ILO's experience in monitoring social protection policies</i> |
| BOARINI Romina et FRON Pauline, OCDE | <i>Measuring inclusiveness</i> |
| BROCK Michelle, BERD | <i>Summary of Proposed EBRD Inclusion Methodology (pilot underway)</i> |
| CHOUKEIR Cedric, Alliance mondiale de la Jeunesse | <i>The use of youth inclusion research in policy making</i> |
| DE LOUBASSOU Grégoire Mboya, Groupe de la Banque africaine de développement | <i>La statistique africaine: une vision réaliste et un langage au service du développement (FR)</i> |
| DONNER Sabine, Bertelsmann Stiftung | <i>Social Inclusion – the Link to BTI and SGI</i> |
| ESCRIBANO Pablo, Observatoire ACP sur les migrations | <i>Sans titre</i> |
| HOFMAN Joanna, RAND Europe | <i>Linking Research and Policy Making in RAND's experience</i> |
| KOSHELEVA Natalia, IOCE | <i>Methodologically Inclusive Transformative Evaluation as an Enabler of Social Inclusion</i> |
| KUTSAR Dagmar, Université de Tartu | <i>Promoting a research-policy nexus in the field of youth social inclusion: a case of a joint effort in the context of EU's 7th Framework Projects</i> |

| | |
|--|--|
| LALANDE Christophe, UN Habitat | <i>Global Housing Strategy framework document</i> |
| LELIE Peter, Ministère des affaires sociales, Belgique | <i>Developing Effective Ex Ante Social Impact Assessment</i> |
| MONTIN Charles-Henri, Ministère de l'Économie et des Finances, France | <i>Inclusive growth at the OECD</i> |
| NOYA Antonella, OCDE | <i>Measuring social exclusion at local level: an imperfect science</i> |
| PURANEN Bi, World Values Survey | <i>Sans titre</i> |
| RAMOT Marie, DG Recherche et Innovation de la Commission européenne | <i>Social inclusion in the 7th Framework programme</i> |
| SABATINI Christopher, Société des Amériques et au Conseil des Amériques (AS/COA) | <i>Measuring social inclusion</i> |
| SCHAAPER Martin, Institut de statistique de l'UNESCO | <i>The work of the UNESCO Institute for Statistics on social inclusion data</i> |
| SCHMEETS Hans et COUMANS Moniek, statistiques, Pays-Bas | <i>The assessment of social cohesion and social exclusion in the Netherlands</i> |
| SOJO Ana, CEPALC | <i>The Link between Research and Policymaking: How to Better Use the Potential of Research</i> |
| VAN LANGENHOVE Luk, Université des Nations Unies | <i>Social Sciences Research and the United Nations University</i> |
| WADDINGTON Hugh, 3ie | <i>Social Impact Assessment</i> |
| WOOLCOCK Michael, Banque mondiale | <i>Social Inclusion: Its Significance for Development Theory, Research and Policy</i> |
| ZUHUREE Ibrahim, ASACR | <i>SAARC in the Field of Social Inclusion</i> |

BIBLIOGRAPHIE

BANQUE MONDIALE

- Agénor, Pierre-Richard (2003), *Does Globalization Hurt the Poor?*, Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques 2003:2922.
- Alderman, H. et Yemtsov, R. (2012), *Productive Role of Social Protection, Social Protection and Labor*, Document de travail 1203. Washington: Banque mondiale.
- Almeida, R., Arbelaez, J., Honorati, M., Kuddo, A., Lohmann, T., Ovadiya, M., Pop, L., Sanchez Puerta, M. L. et Weber, M. (2012), *Improving Access to Jobs and Earnings Opportunities: The Role of Activation and Graduation Policies in Developing Countries*, Document d'information pour la Stratégie 2012-2022 de la Banque mondiale en matière de travail et de protection sociale. Washington: Banque mondiale.
- Angel-Urdinola, D. F. et Jain, S. (2006), *Do Subsidized Health Programs in Armenia Increase Utilization among the Poor?*, Document de travail de recherche sur les politiques 4017. Washington: Banque mondiale.
- De la Brière, B. et Rawlings, L. B. (2006), *Examining Conditional Cash Transfer Programs: A Role for Increased Social Inclusion?*, Document de discussion sur la protection sociale 0603. Washington: Banque mondiale.
- Dollar D. et Collier P. (1999), *Aid allocation and poverty reduction*, Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques 1999:2041.
- Dollar D. et Kraay A. (2001), *Trade, growth and poverty*, Document de travail de recherche sur les politiques 2001:2615.
- Fiszbein, A. et Schady, N. (2009), *Conditional Cash Transfers: Reducing Present and Future Poverty*, Rapport de recherche politique de la Banque mondiale. Washington: Banque mondiale.
- Gertler, P., S. Martinez et Rubio-Codina, M. (2006), *Investing cash transfers to raise long term living standards*, Document de travail de recherche sur les politiques 3994. Washington: Banque mondiale.
- Kraay, A., Zoido-Lobaton, P. et Kaufmann, D. (1999), *Governance Matters*, Banque mondiale, Document de travail de recherche sur les politiques 1999:2496.
- Moser, C. (2008), *Assets and Livelihoods: A Framework for Asset-Based Social Policy*, in Moser, C. et Dani, A. (dir.), *Assets, Livelihoods, and Social Policy*. Washington: Banque mondiale. p. 43 à 85.
- Narayan, D., R. Chambers, M.K. Shah et P. Petesch (2000), *Voices of the Poor: Crying out for Change*, Oxford University Press et Banque mondiale: New York et Washington.
- Banque mondiale (2002), *Mondialisation, développement et pauvreté*, Rapport de recherche politique de la Banque mondiale.
- Banque mondiale (2005), *World Development Indicators Online*.
- World Bank Poverty Calculator: <http://www.worldbank.org/lsmstools/povcal>.

Banque mondiale (2001), *Social Protection Sector Strategy Paper: From Safety Net to Springboard*, Washington: Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://go.worldbank.org/D4GM6AG850>.

Banque mondiale (2012), *Résilience, équité et opportunités. Stratégie 2012-2022 de la Banque mondiale en matière de travail et de protection sociale*, Washington: Banque mondiale. Disponible à l'adresse: http://siteresources.worldbank.org/SOCIALPROTECTION/Resources/280558-1274453001167/7089867-1279223745454/7253917-1291314603217/SPL_Strategy_2012-22_FR.pdf.

Banque mondiale (2006), *Survey of Gender Norms*. Dhaka: Banque mondiale.

Banque mondiale (2011a), *Nepal Safety Nets Report* (projet).

Banque mondiale (2011b), *Poverty and Social Exclusion in India*. New Delhi: Banque mondiale et Oxford University Press.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Atkinson, A.B. et Marlier, E. (2010), *Analysing and Measuring Social Inclusion in a Global Context*, New-York: Organisation des Nations Unies. Disponible à l'adresse: <http://www.un.org/esa/socdev/publications/measuring-social-inclusion.pdf>.

Covarrubias, K., Davies, B. et Winters, P. (2011), *From Protection to Production: Productive Impacts of the Malawi Social Cash Transfer Scheme*. Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Gore, C. et Figueiredo, J. B. (1997), *Social Exclusion and Anti-Poverty Policy: A Debate*. Research Series Paper 110. Genève: OIT et PNUD.

CEPALC (2007), *Social Cohesion. Inclusion and a sense of belonging in Latin America and the Caribbean*.

<http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/4/27814/P27814.xml&xsl=/tpl/p9f.xsl&base=/tpl/top-bottom.xsl> (espagnol).

<http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/0/29030/P29030.xml&xsl=/tpl-i/p9f.xsl&base=/tpl/top-bottom.xsl> (anglais).

GEI (2011), *Evaluation of Social Safety Nets*, Document d'orientation. Washington: Banque mondiale.

OIT (2006) *Social Protection and Inclusion: Experiences and Policy Issues*. Genève: Organisation internationale du Travail.

OIT (2008), *Rapport sur le travail dans le monde 2008. Les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière*, Genève, Organisation internationale du Travail.

OIT (2008), *Social Health Protection. An ILO Strategy Towards Universal Access to Health Care*. Genève: Organisation internationale du Travail.

OIT (2011), *Socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive*. Genève: Organisation internationale du Travail.

Miller C., Tsoka, M. et Reichert, K. (2008), *Impact Evaluation Report: External Evaluation of the Mchinji Social Cash Transfer Pilot*. Boston et Lilongwe: Gouvernement du Malawi, UNICEF, USAID.

Mkandawire, T. (2001), *Social Policy in a Development Context*. Social Policy and Development Programme Paper 7. Genève : Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD).

PNUD (2011), *Beyond Transition Towards Inclusive Societies*, Regional Human Development Report.

Organisation des Nations Unies, Données relatives aux opérations de maintien de la paix : <http://www.un.org/Depts/dpko/dpko/home.shtml>.

Département des affaires économiques et sociales (2010), *Analysing and Measuring Social Inclusion in a Global Context*, New York.

UNICEF (2012), *Integrated Social Protection Systems: Enhancing Equity for Children*, UNICEF Social Protection Strategic Framework. UNICEF, New York. Disponible à l'adresse : www.unicef.org/socialprotection/framework.

Organisation mondiale du tourisme (2001), *Compendium of Tourism Statistics*.

Groupe des Nations Unies pour le développement (2003), *Indicators for Monitoring the Millennium Development Goals: Definitions, Rationale, Concepts and Sources*, Organisation des Nations Unies.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Handayani, S. W. et Babajanian, B. (dir.) (2012), *Social Protection for Older Persons: Social Pensions in Asia*. Manille: Banque asiatique de développement.

Fonds monétaire international, *International Statistics Browser*, <http://imfstatistics.org>.

Knowles, J., Pernia, E. et Racelis, M. (1999), *Social Consequences of the Financial Crisis in Asia*. EDRC Briefing Notes 16. Manille: BAD. Disponible à l'adresse : http://www.adb.org/Documents/EDRC/Briefing_Notes/BN016.pdf.

OCDE (2005), *Programmes du marché du travail et stratégies d'activation : évaluations d'impact*, in *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2005*. Disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/36780953.pdf>.

OCDE (2008), *Croissance et inégalités : distribution des revenus et pauvreté dans les pays de l'OCDE*, Paris: OCDE.

Sen, A. (1998), *Social Exclusion: A Critical Assessment of the Concept and Its Relevance*, Document établi pour la Banque asiatique de développement, Manille.

UNION EUROPÉENNE

Atkinson, A.B. et Marlier, E. (dir.) (2010), *Income and living conditions in Europe*, Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, Disponible à l'adresse : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-31-10-555/EN/KS-31-10-555-EN.PDF.

Commission européenne (2009), *Portfolio of indicators for the monitoring of the European strategy for social protection and social inclusion. 2009 update*. Disponible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=756&langId=en>.

Eurostat (2010), *Combating poverty and social exclusion: A statistical portrait of the European Union*, Union européenne. Disponible à l'adresse : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-EP-09-001/EN/KS-EP-09-001-EN.PDF

Europa World Fact Book 2001 (2001), Volume 1 et volume 2, Europa Publications Limited, Unwin Brothers Limited.

Guio, A.-C. (2009), *What can be learned from deprivation indicators in Europe?*, Eurostat methodologies and working paper, Luxembourg: Eurostat. Disponible à l'adresse : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-RA-09-007/EN/KS-RA-09-007-EN.PDF.

Guio, A.-C., Gordon, D. et Marlier, E. (2012), *Measuring material deprivation in the EU: Indicators for the whole population and child-specific indicators*, Eurostat Methodologies and working papers, Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes (OPOCE). Disponible à l'adresse : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/publications/collections/methodologies_working_papers.

Why do socio-economic inequalities increase? Facts and policy responses in Europe, Direction générale de la recherche, Sciences humaines et sociales, Commission européenne, 2010.

INTERNATIONAL INITIATIVE FOR IMPACT EVALUATION (3IE)

White, H. et Phillips, D. (2011), *Addressing attribution of cause and effect in small n impact evaluations: towards an integrated framework*. 3ie, New Delhi: http://www.3ieimpact.org/media/filer/2012/06/29/working_paper_15.pdf.

White, H. (2013), *An introduction to the use of randomized control trials to evaluate development interventions*. 3ie, New Delhi: <http://www.3ieimpact.org/en/evaluation/working-papers/working-paper-9/>.

Prowse, M. et Snilstveit, B. (2009), *Impact evaluation and interventions to address climate change: a scoping study*. 3ie, New Delhi: <http://www.3ieimpact.org/en/evaluation/working-papers/working-paper-7/>.

White, H. (2009), *Theory-based impact evaluation: principles & practice* <http://www.3ieimpact.org/en/evaluation/working-papers/working-paper-3/>.

INSTITUTS

Babajanian, B. et Hagen-Zanker, J. (2012), *Social protection and social exclusion: an analytical framework to assess the links*, The Overseas Development Institute.

Banks, N. et Moser, C. (2011), *Social Protection and Assets*. Briefing Paper 2. Global Urban Research Centre (GURC). Manchester: GURC.

Barrientos, A. et Scott, J. (2008), *Social Transfers and Growth: A Review*. Working Paper 52. Manchester: Brooks World Poverty Institute.

Frazer, H. et Marlier, E. (2012), *Current situation in relation to child poverty and child well-being: EU policy context, key challenges ahead and ways forward*, Document d'information indépendant établi pour la Conférence de la Présidence chypriote de l'UE tenue sur le thème « Investir dans les enfants: Prévenir et combattre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et promouvoir leur bien-être » (Nicosie, 18-19 octobre 2012), CEPS/INSTEAD, Coll. Rapports, Luxembourg: CEPS/INSTEAD, 2012 (co-auteur: Hugh Frazer). Disponible à l'adresse: http://www.ceps.lu/publi_viewer.cfm?tmp=1899.

Fusco, A., Guio, A.C. et Marlier, E. (2013). *Building a material deprivation index in a multinational context: Lessons from the EU experience*, in V. Béranger et F. Bresson (dir.), *Poverty and Social Exclusion around the Mediterranean Sea*, Springer, Chap. 2 (p. 43 à 71), 2013 (co-auteurs: CEPS/INSTEAD, Luxembourg).

- HelpAge International (2011), *The Role of Cash Transfers, in Strengthening State-Citizen Relations in Fragile Contexts*. Londres: HelpAge International.
- Samson, M., Lee, U., Ndlebe, A., Mac Quene, K., van Niekerk, I., Gandhi, V., Harigaya, T. et Abrahams, C. (2004), *The Social and Economic Impact of South Africa's Social Security System*. Commande de la Direction de l'économie et des finances, Ministère du développement social, Afrique du Sud. Le Cap: Economic Policy Research Institute.
- Silver, H. (2007), *The Process of Social Exclusion: the Dynamics of an Evolving Concept*. CPRC Working Paper 95. Manchester: Centre de recherche sur la pauvreté chronique.
- Singh, A. et Zammit, A. (2003), *Globalisation, Labour Standards and Economic Development*. ESRC Centre for Business Research, University of Cambridge Working Paper 257. Cambridge: ESRC Centre for Business Research.
- Skoufias, E. (2001), *PROGRESA and its Impacts on the Human Capital and Welfare of Households in Rural Mexico: A Synthesis of the Results of an Evaluation by IFPRI*. Décembre 2001. Washington: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
- Institut universitaire européen (2010), *The 2010 European Report on Development, Social Protection for Inclusive Development*. Florence: Institut de hautes études Robert Schuman, Institut universitaire européen.
- Farrington, J., Holmes, R. et Slater, R. (2007), *Linking Social Protection and the Productive Sectors*. ODI Briefing Paper 28. Londres: Overseas Development Institute.
- Hagen-Zanker, J. et Morgan, J. (2011), *South Africa's cash social security grants: progress in achieving coverage*. Development Progress Stories. Londres: Overseas Development Institute.
- Holmes, R. et Jackson, A. (2007), *Cash Transfers in Sierra Leone: Appropriate, Affordable or Feasible?* Rapport de projet. Londres: Overseas Development Institute.
- Holmes, R., Farrington, J., Rahman, T. et Slater, R. (2008), *Extreme Poverty in Bangladesh: Protecting and Promoting Rural Livelihoods*. ODI Project Briefing 15. Londres: Overseas Development Institut.
- Holmes, R., Morgan, J. et Hagen-Zanker, J. (2011), *Progress in providing employment for the poor: The national public works programme in India*. Development Progress Stories. Londres: Overseas Development Institute.
- Jones, N. et Shahrokh, T. (2012), *Social protection pathways: shaping social justice outcomes for the most marginalised now and post-2015*. ODI Background Note. Londres: Overseas Development Institute, à paraître.
- Walton, M. (2007), *Culture matters for Poverty, but Not Because of a Culture of Poverty: Notes on Analytics and Policy*, Document non publié, Centre for Policy Research: John F. Kennedy School of Government, Université Harvard, Cambridge (Massachusetts, États-Unis).
- World Resource Institute, *Earth Trends: Environmental Information*. Disponible à l'adresse : <http://www.earthtrends.wri.org>.

REVUES/DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Atkinson, A.B. et Marlier, E. (2011), *Human Development and Indicators of Poverty and Social Exclusion as Part of the Policy Process*, Indian Journal of Human Development, Volume 5, n° 2, p. 293 à 320.
- Adato, M. et Basset, L. (2009), *Social protection to support vulnerable children and families: the potential of cash transfers to protect education, health and nutrition*. Aids Care 21 (Suppl. 1): 60-75.
- Angelini, E., Farina, F. et Pianta, M. (2009), *Innovation and Wage Polarisation in Europe*, International Review of Applied Economics 23 (3):309-325
- Bhagwati, J., Srinivasan, T.N. (2001), *Trade and Poverty in the Poor Countries*. Disponible à l'adresse: http://www.econ.yale.edu/~srinivas/trade_poverty.pdf
- Behrman, J. et Hoddinott, J. (2005), *Programme Evaluation with Unobserved Heterogeneity and Selective Implementation: the Mexican PROGRESA Impact on Child Nutrition*. Oxford Bulletin of Economics and Statistics 67(4):547-569.
- Daguerre, A. et Etherington, D. (2009), *Active labour market policies in international context: what works best? Lessons for the UK*. Working Paper No 59. Norwich: Department for Work and Pensions.
- De Haan, A. (1999), *Social Exclusion: Towards an Holistic Understanding of Deprivation*. Londres: Ministère du développement international.
- Devereux, S., Marshall, J., MacAskill, J. et Pelham, L. (2005), *Making Cash Count: Lessons from Cash Transfer Schemes in East and Southern Africa for Supporting the Most Vulnerable Children and Households*. Londres et Brighton: Save the Children UK, HelpAge International et IDS.
- DFID (2011), *Cash Transfers Evidence Paper*. Policy Division. Londres: Ministère du développement international.
- Ellis, F. (2008), *We Are All Poor Here: Economic Difference, Social Divisiveness, and Targeting Cash Transfers in Sub-Saharan Africa*. Document établi pour la Conférence intitulée *Social Protection for the Poorest in Africa: Learning from Experience*, Ouganda, 8-10 septembre 2008.
- Franzini, M. et Pianta, M. (2009), *Mechanisms of Inequality*, International Review of Applied Economics, 23 (3):233-237.
- Goudge, J., Russell, S., Gilson, L., Gumede, T., Tollman, S. et Mill, A. (2009), *Illness-related impoverishment in rural South Africa: why does social protection work for some households but not others?*, Journal of International Development 21(2): 231-251.
- Gregory, M., Beblo, M., Salverda, W. et Theodossiou, I. (2009), *Introduction*, Oxford Economic Papers 61:1-10.
- Heshmati A. (2006), *Measurement of a Multidimensional Index of Globalization*, Global Economy Journal 6(2), 1-30.
- Heshmati, A. (2004a), *The Relationship between Income Inequality, Poverty and Globalization*, IZA Discussion Paper 2004:1277.

- Heshmati A. (2004b), *Data Issues and Databases used in Analysis of Growth, Poverty and Economic Inequality*, IZA Discussion Paper 2004:1263.
- Kearney A.T., Inc. (2002), *Globalization's Last Hurrah?*, Foreign Policy, janvier/février 2002, <http://www.foreignpolicy.com>.
- Kearney A.T., Inc. (2003), *Measuring Globalization: Who's Up, Who's Down?*, Foreign Policy, janvier/février 2003, <http://www.foreignpolicy.com>.
- Klasen, S. (2009), *Inequality in Emerging Countries: Trends, Interpretations, and Implications for Development and Poverty Reduction*, Intereconomics, nov-déc: 360-363.
- Miles, M.A, Feulner, E.J. et Anastasia O'Grady, M. (2005), *2005 Index of economic freedom*, The Heritage Foundation, The Wall Street Journal.
- Milanovic, B. (2002), *True world income distribution, 1988 and 1993: First calculation based on household surveys alone*, Economic Journal 112 (476), 51-92.
- Oyen, E. (2008), *The Paradox of Poverty Research: Why is Extreme Poverty not in Focus?*, Forum for Development Studies, Vol. 35, n° 2.
- Park, D. (2010), *East and Southeast Asia's Pension Systems: Overview and Reform Directions*, in Handayani, S. W. (dir.), *Enhancing Social Protection in Asia and the Pacific: The Proceedings of the Regional Workshop*. Manille: Banque asiatique de développement, p. 136 à 157.
- Paugam, S. (1996), *The Spiral of Precariousness: a Multidimensional Approach to the Process of Social Disqualification in France*, in Room, G. (dir.), *Beyond the Threshold: the Measurement and Analysis of Social Exclusion*. Bath: Policy Press: p. 47 à 79.
- Prasad, E., Rogoff, K., Wei, S.J. et Ayhan Kose, M. (2003), *Effets de la mondialisation financière sur les pays en développement : quelques constatations empiriques*, FMI.
- Ravaillon, M. (2003), *The debate on globalization, poverty and inequality: why measurement matters*, International Affairs 79 (4), p. 739 à 735.
- Reich, R. et Satz, D. (2011), *Ethics and Inequality*, in Boston Review, 28 novembre. Disponible à l'adresse : http://www.bostonreview.net/BR36.6/rob_reich_debra_satz_occupy_movement_future.php.
- Ruggeri Laderchi, C., Saith, R. et Stewart, D. (2003), *Does it Matter that we Don't Agree on the Definition of Poverty? A Comparison of Four Approaches*. Queen Elizabeth House (QEH) Working Paper Series 107. Oxford: Université d'Oxford.
- Samson, M. (2012), *Nepal's Senior Citizens Allowance: A Model of Universalism in a Low-Income Country Context*, in Handayani, S. W. et Babajanian, B. (dir.), *Social Protection for Older Persons: Social Pensions in Asia*. Manille: Banque asiatique de développement, p. 214 à 244.
- Selvaraj, S. et Karan, A. K. (2009), *Deepening Health Insecurity in India: Evidence from National Sample Surveys since 1980s*. Economic & Political Weekly (EPW), 3 octobre 2009, Vol. XLIV (40).
- Soares, F.V. et Silva, E. (2010), *Conditional Cash Transfers Programmes and Gender Vulnerabilities? Case Studies for Brazil, Chile and Colombia Conditional Cash Transfer Programmes*. Working Paper 69. Brasilia: IPC-IG.

Tomini, S., Packard, T. et Tomini, F. (2012), *Catastrophic and impoverishing effects of out-of-pocket payments for health care in Albania: evidence from Albania Living Standards Measurement Surveys 2002, 2005 and 2008*. Health Policy and Planning 2012; 1-10.

Trémolet, S. et Binder, D. (2009), *What are the strengths and limitations of lifeline rates?*, juin 2009. Disponible à l'adresse : <http://www.regulationbodyofknowledge.org/faq/socLifelineRates/>.

Wade, R.H. (2004), *Is globalization reducing poverty and inequality?*, World Development Vol. 32, n° 4, p. 567 à 589.

Watkins, K. (2002), *Making Globalization Working for the Poor*, Finance and Development 39(1), 000-000.

LIVRES

Atkinson, T., Cantillon, B., Marlier, E. et Nolan, B. (2002), *Social Indicators: The EU and Social Inclusion*, Oxford: Oxford University Press.

Bastagli, F. (2008), *The Design, Implementation and Impact of Conditional Cash Transfers Targeted on the Poor: An Evaluation of Brazil's Bolsa Família*. Thèse de doctorat. Londres: London School of Economics and Political Science.

Burchardt T., Le Grand J. et Piachaud, D. (2002), *Introduction*, in Hills, J., Le Grand, J. et Piachaud, D., *Understanding Social Exclusion*. Oxford: Oxford University Press.

Hulme, D. et Moore, K. (2008), *Assisting the Poorest in Bangladesh: Learning from BRAC's 'Targeting the Ultra Poor Programme*, in Barrientos, A. et Hulme, D. (dir.) *Social Protection for the Poor and Poorest*. Palgrave: Londres.

Levitas. R. (1998), *The Inclusive Society: Social Exclusion and New Labour*. Londres. Macmillan.

Marlier, E., Atkinson, A.B., Cantillon, B. et Nolan, B. (2007), *The EU and social inclusion: Facing the challenges*, Bristol: The Policy Press.

Marlier, E., Cantillon, B., Nolan, B., Van den Bosch, K. et Van Rie, T. (2012), *Developing and Learning from EU Measures of Social Inclusion*, in Besharov, D.J. et Couch, K.A. (dir.), *Counting the poor. New Thinking about European Poverty Measures and Lessons for the United States*, International Policy Exchange Series, New York: Oxford University Press.

Patrinos, H. et Hall, G. (2012), *Indigenous Peoples, Poverty and Development*. Cambridge University Press.

Ray, D. (1998), *Development Economics*, Princeton University Press.

Rispel, L., Da Sousa, C. et Molomo, B. (2008), *Rapid appraisal of social inclusion policies in selected sub-Saharan African countries*. Le Cap: HSRC Press.

Sabates-Wheeler, R. et Devereux, S. (2008), *Transformative Social Protection: the Currency of Social Justice*, in Barrientos, A. et Hulme, D. (dir.), *Social Protection for the Poor and Poorest: Concepts, Policies and Politics*. Basingstoke et New York: Palgrave Macmillan, p. 64 à 84.

Sen, A. K. (1990), *Development as Capability Expansion*, in Griffin, K. et Knight, J. (dir.), *Human Development and the International Development Strategy for the 1990s*. Londres: Macmillan.

Van Berkel, R. et Hornemann Møller, I. (2002), *Active Social Policies in the EU: Inclusion through Participation?* Bristol: The Policy Press.

Wilkinson, R. et Pickett, K. (2009), *The Spirit Level. Why More Equal Societies Almost Always Do Better*, Londres : Allen Lane.